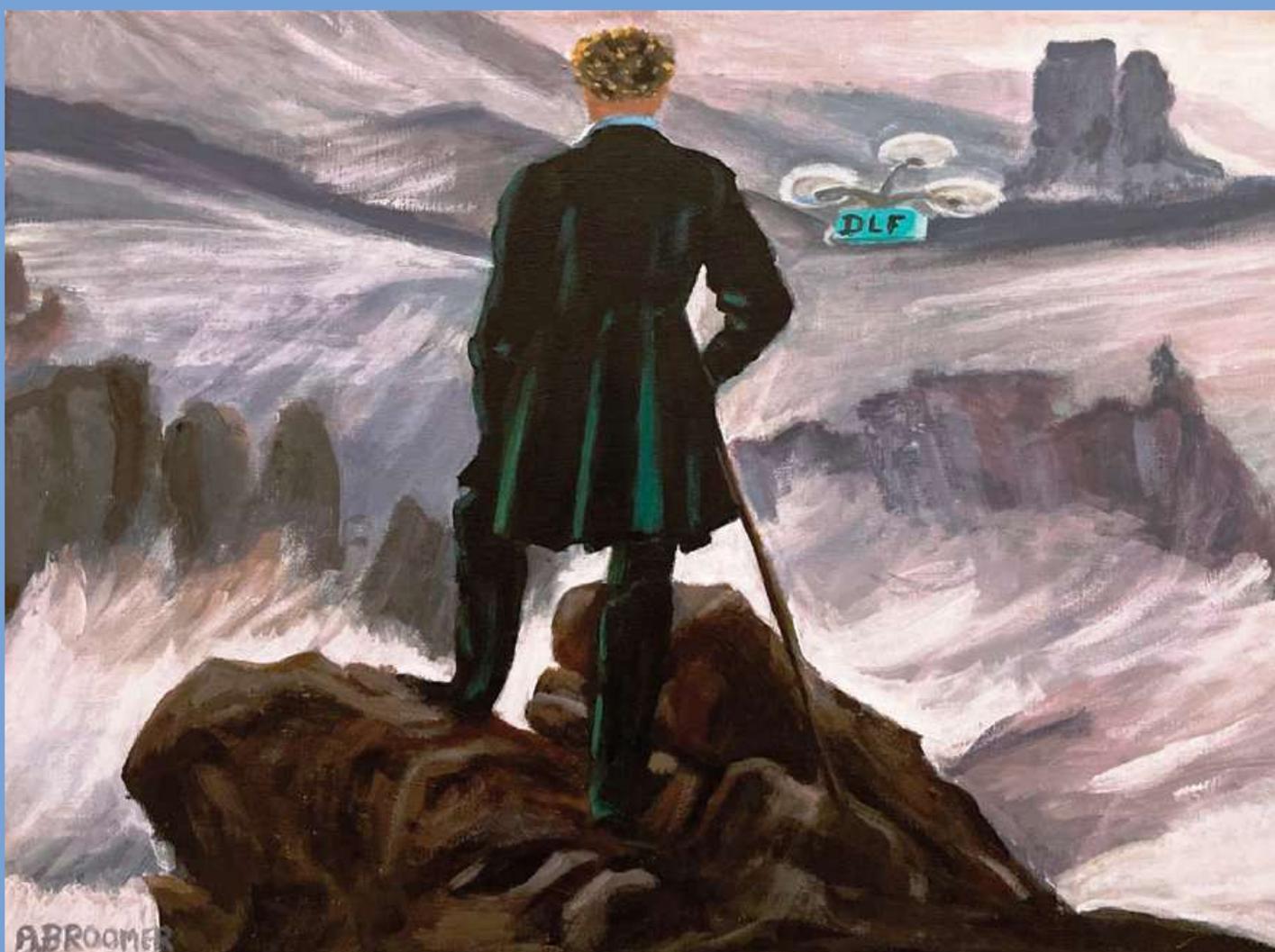


Défense de la langue française

Je me suis émancipée par la
langue française.

Claire Koç

promotion et rayonnement



N° 283

9 €

1^{er} trimestre 2022

Ni laxisme
ni purisme

ISSN 1250-7164 (imprimé)

ISSN 2805-1025 (en ligne)

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Amin Maalouf, Erik Orsenna,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin, universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem, écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et écrivain, Heinz Wisman, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Claude Langlois,
vice-président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin, secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Françoise Michel,
présidente.
M^{me} Yvonne Excoffon,
vice-présidente.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Aurèle Challet,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Le Voyageur contemplant une mer de nuages*, de Caspar David Friedrich, 1774-1840 (Kunsthalle de Hambourg).

Citation de la couverture : Claire Koç (voir p. 62 et II).

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ;

Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.



Défense de la langue française



N° 283
janvier - février - mars 2022

Du président

- 2 « Drôle de genre ».
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 7 À Dubaï.
Elisabeth de Lesparda
- 8 En Flandre.
- 9 En Algérie.
Mohand Dutahar
- 10 Et en Suisse.
Aurèle Challet
- 12 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 15 Que vivent nos langues !
Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne
de la langue.
- 19 Mots en péril.
Gilles Fau
- 20 Acceptions et mots nouveaux.
- 21 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost
- 23 Nous l'écrivions jadis.
Fernand Feugère

- 24 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
- 26 Le sens des mots.
Jean-Michel Luéza
- 28 À éviter.
Christian Tremblay

Jeux

- 28 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
- 29 Trouvez l'auteur.
- 30 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 31 Un éloge de l'esprit.
- 34 Évitions les pléonasmes (3).
Alain Sulmon
- 35 Faire long feu.
Francis Rouard
- 36 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 37 *Ce qui* ou *ce qu'il* ?
Jean-Marc Schroeder
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.
Michel Mourlet
- 45 Gare au panneau.
Bernard Leconte
- 46 « *Made for sharing* ».
Donald Lillistone

- 49 L'écriture inclusive.
Jean-Pierre Colignon
- 50 Carpette anglaise.
Marc Favre d'Échallens
- 52 Vaisseau amiral.
Elisabeth de Lesparda

Comprendre et agir

- 53 Dans l'entreprise.
- 54 Papier calque.
Anne Rosnoblet
- 56 Sus aux anglicismes !
Alain Sulmon
- 58 Kharkov, Kiev, Léopol.
Ange Bizet
- 60 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 61 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Le français pour

- 62 Claire Koç.

Feuilleton

- 64 *Collège Marguerite-Duras*
à Libourne

Nouvelles publications

- 66 *Monika Romani*
Jacques Dhaussy
Pierre Gusdorf

I à XII Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2022-1

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0325 G 83143





« Drôle de genre »

Notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, a publié, sous ce titre, cet article grammatical dans le Bloc-notes du mois de septembre 2021 du site de l'Académie française.

Chacun sait qu'il suffit de passer du singulier au pluriel pour qu'un mot change de sens. On ne confondra pas, par exemple, *la* vacance d'un poste, quand il n'est plus occupé par quelque employé, avec *les* vacances d'été ; pas plus que *le* ciseau du sculpteur qui taille sa pierre avec *les* ciseaux de la couturière ; ni *l'*assise d'un tabouret avec *les* assises qui attendent l'accusé. Et je n'oublie pas d'enlever *mes* lunettes pour regarder dans *une* lunette astronomique. Le français possède aussi des mots qui n'ont pas de singulier (comme *mœurs*, *agissements*, *vivres*, *funérailles* ou *honoraires*). Enfin, nous avons tous appris que trois substantifs (*amour*, *délice* et *orgue*) sont masculins au singulier et féminins au pluriel. Face à l'anglais qui ignore le genre grammatical, avouons que ces nuances peuvent paraître bizarres. Mais elles font le charme de nos expressions.

Parfois la confusion finit par régner et l'usage flotte. Par exemple, *orbite* est féminin, mais son emploi au masculin est attesté dans toute la littérature, comme on le lit chez Proust : « *Quand sa maîtresse du moment était [...] une personne qu'une extraction trop humble ou une situation trop irrégulière n'empêchait pas qu'il [la] fît recevoir dans le monde, alors pour elle il y retournait, mais seulement dans l'orbite particulier où elle se mouvait...¹* » De même, sans qu'on sache trop pourquoi, *hymne*, qui est usuellement masculin, s'emploie au féminin quand il s'agit des cantiques d'un office religieux. On verse *sa* solde à un militaire, ce qui lui permettra de vérifier à sa banque *le* solde de son compte, c'est-à-dire ce dont il dispose. S'il a des dettes, il est à *la* merci de son banquier, mais il lui dira *un* grand merci, si ce dernier lui fait crédit. La publicité vante les lessives « aux enzymes *gloutons* », même si le *Dictionnaire de l'Académie* estime qu'enzyme





est féminin. Bref, les hésitations ne sont pas si rares et elles ont évolué au cours de l'histoire de la langue, tel *amour* qui s'employait surtout au féminin jusqu'au XVI^e siècle, par exemple dans les *Rondeaux* de Charles d'Orléans : « *Ma seule amour, ma joie et ma maîtresse, / Puisqu'il me faut loin de vous demeurer, / Je n'ai plus rien, à me reconforter, / Qu'un souvenir pour retenir liesse*². »

Le passage d'un genre à l'autre permet surtout un changement de sens, comme dans *un* aide (d'ordonnance, de camp) et *une* aide (une personne ou une action qui apporte quelque assistance). La langue française compte quelque trois cents de ces homonymes, qui changent de sens selon le genre, et, pour la plupart, ils sont bien identifiés dans le langage courant. Personne ne confondra *un* vase, où l'on pose des fleurs coupées, avec *la* vase, cette boue des eaux stagnantes ; ni *la* trompette avec *le* trompette qui en joue ; ni *le* plastique dont est fait un objet quelconque avec *la* plastique d'une belle personne ; ni *le* pendule du professeur Tournesol ou celui de Foucault avec *la* pendule dont le balancier oscillait dans les maisons d'autrefois. Il y a peu de chances qu'un cuisinier confonde *sa* poêle avec *le* poêle sur lequel il va la poser. Et, face aux imprécateurs qui vous font *la* morale, vous gardez *le* moral. Vous pouvez travailler *un* mi-temps et être retenu tard au bureau, au point d'avoir raté *la* première mi-temps du match à la télévision. Du coup, vous regarderez peut-être la retransmission d'*une* classique de golf, en écoutant, plutôt que les commentaires bavards, *du* classique. Ou vous lirez *la* critique d'*un* grand critique.

Mais, dans la fluidité du langage parlé, il peut arriver que la différence de genre, donc de sens, ne soit plus perçue si facilement, comme dans une phrase de ce type : « La vie de Chateaubriand restera dans nos mémoires (féminin), d'autant qu'il en fit la relation dans ses Mémoires (masculin). » Ou encore : « Napoléon choisit l'aigle (masculin) comme un des symboles de l'Empire et ses armées marchaient derrière les aigles

1. *Du côté de chez Swann*, page 192 de l'édition de la Pléiade.

2. Ce poème a été mis en musique par Laurent Voulzy en 2019.





(féminin) impériales, peintes aussi sur ses drapeaux. » Plus difficile : « Laissez une espace (féminin) entre vos paragraphes, pour que votre lettre ait plus d'espace (masculin) dans la page. » Lisons aussi La Fontaine : « *Sans cela toute fable est un œuvre imparfait*³. » Il distingue l'œuvre au féminin (l'activité, le labeur, le travail, l'écrivain en train d'écrire) de l'œuvre au masculin (le résultat global, l'ensemble fini, quand « le gros œuvre » est achevé). On voit dans cet exemple que la différence entre les deux genres permet d'exprimer plus que des nuances.

Cette recherche de précision explique que certains mots semblent hésiter. C'est le cas de *foudre* qui, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, était tantôt féminin (pour désigner le phénomène météorologique lui-même) et tantôt masculin dans ses emplois imagés : « tomber comme un foudre » ; « *Quels foudres lancez-vous quand vous vous irritez*⁴ » ; « un foudre de guerre » (le canon puis, par extension métaphorique, un guerrier qui foudroie l'ennemi) ; « un foudre d'éloquence » (un orateur qui impressionne), etc. On dit parfois que ces mots sont « *épicènes* », mais c'est une erreur, car un *épicène* est un nom binaire, qui peut concerner un mâle ou une femelle (comme *animal, âme, créature, être, parent, personne, individu...*) : « un élève studieux, une élève studieuse ; un enfant heureux, une enfant heureuse ». De même, le nom générique des animaux est *épicène* : il désigne un représentant de l'espèce, quel que soit le sexe (*une perdrix, une écrevisse, une girafe, une hirondelle, un hippopotame*).

Les cas d'ambivalence grammaticale que nous examinons n'ont donc rien à voir avec l'*épicène*. L'exemple le plus connu reste l'emploi de *gens*, qui arrive à cumuler les deux genres dans une même phrase. On peut dire : « il y a *certaines gens* qui sont bien *sots* » ou « les *vieilles gens* sont souvent *méfiants* ». Ce qui entraîne ces autres absurdités : « *quelles gens* as-tu rencontrés ? » ; « il faut rendre *heureux* les gens qu'on aime ». En fait, *gens* est le pluriel d'un ancien nom féminin *gent* (« la gent féminine »), mais l'usage du masculin prédomine (« les gens sont méchants ») sauf quand l'adjectif est placé avant le nom (« des bonnes gens », « de petites gens »). Rien n'est plus arbitraire et plus déconcertant, avouons-le, d'autant que les choses se compliquent encore avec l'accord de voisinage,





l'adjectif placé immédiatement avant le nom commandant son genre :
« de *bons* et braves gens... de braves et *bonnes gens*... ».

Dans les débats linguistiques actuels, où l'on fait le procès de la prédominance du masculin, supposée prouver que la norme résulte de l'intention des classes dirigeantes, majoritairement masculines, on oublie souvent que le genre des mots ne résulte que d'une pratique totalement incohérente, voire aléatoire : pourquoi *un* fauteuil et *une* chaise, *un* gâteau et *une* tarte, plutôt que l'inverse ? Faut-il vraiment y voir la main virile de quelque personne influente, ce qu'on nomme « *une* grosse légume » ?

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

3. *Le Chat et les Deux Moineaux*.

4. Corneille, *Horace*, III, 1.

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro
de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous
et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....



Le

français

dans le

monde



À Dubaï

Présente, mais discrète...

la Francophonie à l'Expo universelle qui se tient jusqu'au 31 mars 2022 à Dubaï ! Présence opportune, puisque le français est l'une des trois langues officielles de l'Expo avec l'arabe et l'anglais.

Cependant le français brille par son absence sur la signalisation et il nous a fallu de la chance pour tomber sur l'une des étapes du parcours « Francophonia » de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), un dispositif numérique installé dans neuf pavillons de pays francophones, dont bien sûr la France. Des panneaux, en français et en anglais (mais pas en arabe), donnent des chiffres : notre langue est la 5^e langue mondiale la plus parlée, elle réunit 300 millions de locuteurs et 132 millions d'apprenants. Sur les écrans, la Francophonie s'affirme comme porteuse des thématiques actuelles : les femmes et l'égalité femme-homme, les droits de l'homme, la démocratie, l'éducation, l'économie et le numérique, le développement durable et, on lui sait gré de ne pas l'oublier, la diversité linguistique.

Pour impliquer le visiteur de façon plus ludique, il lui est proposé d'enregistrer une expression française avec son smartphone (*sic*) qui sera ensuite mixée par un DJ (*sic*) francophone le 20 mars prochain, jour de la célébration officielle de la Journée internationale de la Francophonie 2022. Trois thèmes sont proposés : la motivation, le partage et la sagesse. Il faut avouer ici que l'on n'a pas vraiment compris la règle de ce jeu ni ce à quoi il contribuait...

Bravo à l'OIF pour sa présence à Dubaï, et espérons que ces informations discrètes, dans des pavillons pas forcément très visités, inciteront les non-francophones à découvrir et approfondir notre langue.

Elisabeth de Lesparde





En Flandre

« **Le français progresse en Flandre.** » **Le numéro d'automne 2021 des *Nouvelles de Flandre*, organe de l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre, s'en réjouit. Voici quelques arguments de son analyse.**

« [...] *en Flandre, le pourcentage de mères s'adressant en français aux nouveau-nés a augmenté de 50 % au cours des quinze dernières années portant ce nombre à 6,4 % des nouveau-nés de cette région.* »

Dans le Brabant flamand, « 24,4 % des nouveau-nés sont élevés en français ». Dans les six communes à facilités, c'est-à-dire où l'Administration travaille dans une seule langue dans les services internes, mais dans deux langues dans ses relations avec le public, le pourcentage va de 59,1 % à 78,6 % ; dans les communes où le néerlandais est la seule langue officielle, le pourcentage va de 37,2 % à 59,1 %. Dans les quatre autres provinces flamandes, de 10 à 27 % des enfants au berceau entendent du français.

Si ces chiffres donnent une bonne idée de la vitalité du français en Flandre, celle-ci, sous la pression des nationalistes, ne veut pas entendre parler de minorité francophone sur son territoire ni de discriminations linguistiques et refuse de ratifier la convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

La ville de Renaix, en Flandre orientale, par la voix du mouvement apolitique « *Ronse bilingue-Renaix tweetalig* », a déposé plusieurs plaintes auprès de la Commission permanente de contrôle linguistique de Belgique. Plaintes reconnues comme recevables et fondées, ce qui a conduit le ministre flamand de l'Intérieur, Bart Sommers, à appeler les autorités communales de Renaix à respecter la législation linguistique. Exemple à suivre !





En Algérie

La CNEFA (Coordination nationale des enseignants de français en Algérie), dont je suis le président, a réalisé un guide à l'intention des professeurs. Rédigé dans le cadre d'un Projet national, il doit permettre aux débutants d'aborder leur métier à bon escient et aux enseignants plus expérimentés de perfectionner leurs méthodes. Nous espérons que l'ouvrage sera à la hauteur des attentes de tous les collègues, inspecteurs et professeurs. Nous souhaitons qu'il soit un outil de travail utile et pratique pour les nouvelles générations d'enseignants de français et qu'il serve à promouvoir l'enseignement du FLE (français langue étrangère) en Algérie.

S'engager dans un projet collaboratif d'une telle importance, afin de construire de meilleurs contenus pédagogiques tout en remettant en cause certains automatismes, a constitué une expérience passionnante. Je tiens à remercier tous les participants et en particulier M. H. Daouadji Djillali qui a coordonné l'ensemble des travaux avec brio.

[Il ne manque plus qu'un soutien financier pour pouvoir l'imprimer.]

La CNEFA œuvre pour la promotion de la langue française en Algérie avec des résultats remarquables. Elle déploie ses activités en relation avec des organismes de tout premier plan, comme l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques (AMOPA) présidée par M. Jean-Pierre Polvent, la Fédération internationale des professeurs de français présidée par M^{me} Cynthia Eid et l'association Rencontres Européennes-Europoésie présidée par M. Joël Conte. Ces organismes n'épargnent aucun effort pour développer la complicité des jeunes des deux rives dans l'effort intellectuel, la création, l'ouverture sur le monde et l'échange. Leur travail constant n'a cessé, tout au long de ces dernières années, de resserrer les liens d'amitié entre nos deux pays.

Mohand Outahar





Et en Suisse

La Chancellerie fédérale sensible aux arguments de DLF-Suisse

Défendre la langue française contre des minorités doctrinaires, qui veulent imposer une typographie affligeante, illisible et imprononçable, devrait aller de soi.

Que nenni en Suisse où on assiste à l'emploi quasi généralisé de l'horrible « point médian ». Cette dérive est déjà enseignée dans les Hautes Écoles... C'est dire l'ampleur des dégâts annoncés, au pays de la croix blanche, si rien n'avait été entrepris.

DLF-Suisse s'est fendue d'une série de contestations via les médias pour dénoncer cette dérive pernicieuse pour notre langue française. Nous avons conduit moult démarches vers nos politiques et envoyé des courriers aux responsables des divers gouvernements cantonaux. Et pourtant, l'amplitude sournoise de la banalisation de l'écriture (dite) inclusive se constate chaque jour un peu plus. N'en est-on pas arrivé à confondre notre langue française avec la cuisine moléculaire... où la vapeur prévaut sur la saveur ! Notre appel au respect de notre langue française ne pourra être entendu sans une réaction forte et officielle.

D'où la nécessité de créer une réaction adéquate pour sensibiliser tous les électeurs de la Confédération helvétique et les convaincre de préserver la langue française en Suisse. La solution passe par les urnes, avec l'adjonction d'un point aux articles 4/18 et 70 de la Constitution fédérale.

Le lancement d'une « initiative populaire fédérale » nécessite un grand travail et paraissait tardif aux yeux de politiques laxistes du Conseil national (Assemblée nationale) où les courageux ne sont pas légion pour défendre la langue française !





Mais toute l'approche de DLF-Suisse reposait sur le réveil d'une population médusée par des textes « à la sauce inclusive » qu'elle découvre depuis quelques mois. Les nombreux encouragements de francophones qui espèrent une réaction... nous obligent encore davantage.

Nous nous sommes approchés de la Chancellerie, pour lui faire savoir notre désappointement et la nécessité de réagir en évoquant la possibilité de déposer une initiative populaire fédérale pour interdire l'écriture (dite) inclusive. Nous avons vite compris que le combat sur un plan « romand » – soit la Suisse francophone – ne suffirait pas et posait le problème de l'enseignement du français dans les autres cantons suisses... La question de savoir si cette mesure touchait toute la Confédération suisse ne se posait plus.

Notre dialogue ouvert avec la Chancellerie fédérale a déjà produit ses effets. Cette instance a pris en compte l'urgence de notre initiative, puisque au 1^{er} novembre 2021, **la Chancellerie fédérale a édité *Directive et explications – Pratiques d'écriture alternatives dans les textes de la Confédération en français***¹. Le temps pour nous de déployer notre initiative...

Il convenait dès lors de faire connaître ce document auprès des « distraits » qui nous gouvernent ! DLF-Suisse a donc décidé de relayer cette directive fédérale auprès de tous les gouvernements et parlements cantonaux de Suisse française. Mais aussi en direction des maires de communes francophones de Suisse.

Le chemin sera long, certes, mais notre détermination est totale.

Aurèle Challet

Délégation de Suisse

1. Extrait : Sous le chapitre 3 : « *La Chancellerie fédérale s'oppose à l'utilisation des pratiques d'écriture alternatives pour marquer la diversité pour des motifs relevant de la langue, de la politique linguistique et du cadre juridique.* »

Vous pouvez découvrir la totalité de cette directive sur le site des délégations (www.langue-francaise.org).





Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Les éditions Lambert-Lucas ont encore mis en ligne, en accès libre, 30 titres parmi les plus anciens de leur catalogue. 135 livres sont ainsi téléchargeables gratuitement. Sur la page d'accueil de leur site, cliquer sur « TOUS LES LIVRES » puis sur l'index de tri « Open PDF ».

—
Le 29 janvier 2022, le sénateur Étienne Blanc a présenté une proposition de loi « visant à lutter contre l'écriture inclusive et protéger la langue française ».

—
Prix

• Le Prix des 5 continents de la Francophonie 2021 a été attribué au Palestinien Karim Kattan, pour son premier roman : *Le Palais des deux collines* (Elyzad, 2021, 272 p., 21,50 €).

• Le prix Richelieu-Senghor, qui « distingue des personnalités dont l'action contribue de façon exceptionnelle au rayonnement de la langue française et de la francophonie », a été remis à Karl Akiki, chef du département des Lettres françaises à

l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

• Le prix mondial Cino-Del-Duca, qui récompense un auteur « dont l'œuvre constitue, sous forme scientifique ou littéraire, un message d'humanisme », a été décerné à la romancière Maryse Condé pour l'ensemble de son œuvre.

• Organisé par l'AUF*, tous les deux ans, le prix de la Francophonie pour Jeunes Chercheurs a été remis à la Marocaine Loubna El Fels, enseignante-chercheuse à la faculté des sciences Semlalia de l'université Cadi Ayyad, au Maroc ; au Camerounais Alain Tchana, directeur du département d'informatique de l'ENS* de Lyon ; à la Canadienne Stéphanie Maltais, professeure à l'université d'Ottawa, et au Béninois Judicaël Alladatin, coordonnateur du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en gouvernance et éducation à l'INUFOCAD*, en Haïti.

—
Un timbre représentant le château de Villers-Cotterêts, cité internationale de la langue française, sera émis par La Poste, le 21 mars.

—
Canada

• Salon du livre d'Edmundston : 31 mars au 3 avril.

• Salon international du livre de Québec : 6 avril au 10 avril.

• 10^e Salon du livre du Grand Sudbury : 5 au 8 mai.

• 38^e Salon du livre de la Côte-Nord : 12 au 15 mai.

• Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue : 26 au 29 mai, à Ville-Marie.

• C'est en ligne qu'aura lieu le 40^e congrès de l'AQEFLS*, les 28 et 29 avril. Sujet : « Le français, langue seconde au cœur des cultures ».

• Le 89^e congrès annuel de l'ACFAS* se tiendra en ligne, du 9 au 13 mai 2022. Des activités auront lieu en même temps sur le campus de l'université Laval. Thème : « Sciences, innovation et sociétés ».

—
Le 17^e congrès francophone d'allergologie aura lieu, du 19 au 22 avril, au Palais des Congrès de Paris.

—
Chypre

Le colloque international de la SIHFLES* se tiendra à Nicosie, les 12 et 13 mai.





Thème : « *La langue en échantillons : histoire de l'exemple dans les ouvrages du français langue étrangère du XVII^e au XX^e siècle* ».

—

Suisse

Le Salon du livre de Genève se déroulera « en ville », du 18 au 22 mai.

—

Le Festival du livre de Paris, ex « Livre Paris », se tiendra du 21 au 24 avril, au Grand Palais éphémère (entrée gratuite !). L'Inde en sera le pays invité. Mais éditeurs indépendants et régions n'y participeront pas.

—

Arménie

L'université d'État d'Erevan, organise, les 14 et 15 avril, un colloque international pluridisciplinaire. Thème : « Lectures croisées des discours ».

—

Belgique

« Questions d'orthographe », tel est le sujet du colloque qui se tiendra, du 18 mai au 20 mai, à l'université Saint-Louis de Bruxelles.

—

Le colloque de l'AEPF* aura lieu le 20 mai, à Paris-5^e, chez L'Harmattan. Thème : « L'écrivain public dans les

arts, de la fiction à la réalité ».

—

Le 35^e colloque international du CerLiCO* se tiendra à l'université Rennes 2, les 20 et 21 mai. Thème : « Dire et re-dire : bis repetita ? ».

—

La 29^e Biennale de la langue française aura lieu du 23 au 25 mai à l'université Humboldt et à la Maison des Francophonies à Berlin. Thème : « L'interculturalité » et sous-thème : « Les relations franco-allemandes ».

—

Roumanie

• *Les 19 et 20 mai, l'université de Lyon 2, l'AUF*, l'Inalco* et l'université de Craiova organisent à Craiova un colloque international. Thème : « Le pouvoir du rire, rire du pouvoir. Humour, discours et politique. »*

• *Le colloque « Marqueurs métalinguistiques : émergence, discours, variation » est prévu les 8 et 9 juin à l'université Alexandru Ioan Cuza de Iasi et en ligne.*

—

Le Salon du livre de Montmorillon, désormais intitulé « Rencontres de Montmorillon : littérature

et territoires », se tiendra du 10 au 12 juin.

—

Le colloque international de clôture du projet ANR* E-CALM* se tiendra à Bordeaux, du 28 au 30 juin, Sujet : « Analyser de grands corpus scolaires et universitaires : des questions pour la recherche et pour la formation ».

Françoise Merle

*ACFAS

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, mais, depuis 2001 : Association francophone pour le savoir

*AEPF

Académie des écrivains publics de France

*ANR

Agence nationale de la recherche

*AQEFLS

Association québécoise des enseignants de français langue seconde

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*E-CALM

Écriture scolaire et universitaire : corpus, analyses linguistiques, modélisations didactiques

*CerLiCO

Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest

*ENS

École normale supérieure

*INALCO

Institut national des langues et civilisations orientales

*INUFOCAD

Institut universitaire de formation des cadres

*SIHFLES

Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde



Les

langues

de

l'Europe



Que vivent nos langues !

Ils ont une langue et ne la parlent pas.

Ils ? Ces gens qui, persuadés d'être à la fois bilingues et modernes, usent et abusent de phrases creuses, d'expressions traduites ou tirées telles quelles d'un anglais lui-même approximatif. Si toutes les langues ne meurent pas, toutes sont frappées par ce mal... une ptose du langage, en quelque sorte.

L'ennui est qu'en réalité ils bazardent leur langue mais n'en possèdent pas d'autre : par conséquent ces gens-là ne parlent pas ; ils pérorent, ils laïussent, ils jabotent, mais ne disent rien.

Il faut beaucoup de temps et de travail pour atteindre un bon niveau d'anglais.

Hélas ! trop de cuistres l'ignorent et s'obstinent. Trois fois hélas ! ils ont colonisé les partis politiques, les postes importants, en particulier dans nos institutions européennes.

On a dit et redit que l'omniprésence de l'anglais donne *de facto* le pouvoir aux anglophones, européens ou pas. Les décisions concernant l'UE sont ainsi sous influence à tous les niveaux sans que les principaux intéressés puissent s'informer, en contradiction avec les principes démocratiques.

D'aucuns parlent même d' « impérialisme linguistique », élément d'un impérialisme culturel et économique.

On a moins insisté sur l'autre conséquence néfaste de cette omniprésence de l'anglais, ou plutôt d'un jargon pseudo-anglais. Si l'anglais imposé à tous conditionne la façon d'être au monde des Européens, il faut que nous comprenions, ce qui est plus grave encore, que ce mauvais anglais affaiblit nos cerveaux.





Les langues de l'Europe

Nombre de directives, études, professions de foi sont écrites aujourd'hui dans un anglais « basique » quelle que soit la langue première des auteurs, lesquels, devenus incapables de bien s'exprimer dans leur propre langue qu'ils ne maîtrisent plus, dissimulent leur impéritie sous un anglais approximatif.

Alors oui, bien sûr, l'Europe doit impérativement (re)devenir multilingue, l'UE doit retrouver ses racines et son union dans la diversité, se débarrasser de ce type d'orientations idéologiques simplistes et réductrices dont la plupart de ses citoyens se méfient. Si le multilinguisme ne prend pas, l'Europe restera plus ou moins à la traîne des grandes puissances, il faut que l'Union se réveille.

Et si, pour parvenir enfin à une réelle diversité des langues de l'Europe, à une renaissance de la culture et des idées, on mettait dans chaque pays l'accent sur l'apprentissage de la langue maternelle ? En France, tous les enseignants se lamentent sur le niveau de français de leurs élèves, y compris dans l'enseignement supérieur. Il en est de même dans la plupart des pays. On se comprend mieux entre locuteurs de langues différentes quand chacun connaît bien la sienne. Ce qui faciliterait l'intercompréhension.

Avant de prétendre maîtriser une deuxième, voire plusieurs langues, il faut bien connaître la nôtre et ne pas laisser une minorité d'idéologues la dénaturer. Nous serons plus forts pour communiquer et pour élaborer des idées et une pensée cohérente.

Commençons par le commencement : au commencement, il y a le Verbe... et la langue maternelle.

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue

« Des beaux yeux » pour « De beaux yeux »*

Emplois fautifs

Quand un nom au pluriel est précédé d'un adjectif, il convient de remplacer l'article indéfini *des* par *de* : *des garçons*, *de bons garçons*. C'est ce que fait la langue écrite, mais aussi, souvent, la langue orale, comme le montre le fameux « T'as de beaux yeux, tu sais » de Jean Gabin à Michèle Morgan, dans *Le Quai des brumes*. Cet usage ne vaut plus, bien sûr, quand l'adjectif et le nom forment une locution nominale dont les éléments sont sentis comme inséparables. On dit donc *acheter des petits pois*, *entendre hululer des grands ducs*, *croiser des grands-mères alertes* (mais on dirait *de délicieux petits pois*, *de magnifiques grands ducs*, *de vaillantes grands-mères*).

On écrit	On n'écrit pas
De violentes rafales ont abattu les arbres Il fallut de longs jours de travail	<i>Des violentes rafales ont abattu les arbres Il fallut des longs jours de travail</i>

* * *

Staff*

Néologismes & anglicismes

Le nom anglais *staff* s'est d'abord rencontré en français avec le sens d'« état-major ». Il a ensuite désigné une équipe de dirigeants, les plus proches collaborateurs d'un chef d'entreprise, l'encadrement d'une équipe sportive ou encore, plus largement, un groupe de personnes travaillant de concert. Il est issu, par métonymie, de l'ancien anglais *stoef*, désignant un bâton, et plus particulièrement celui qui est la marque d'une position d'autorité. Cet usage symbolique du bâton est très ancien et se rencontrait déjà chez les Grecs, où les juges portaient un *baktéria*, emblème de leur fonction, et chez les Latins, où le *bacillum* signalait les licteurs. On a encore des traces de cet usage avec la crosse épiscopale ou le bâton de maréchal. Mais ce que désigne aujourd'hui l'anglicisme *staff* a des équivalents français qu'il serait dommage de négliger.

On écrit	On n'écrit pas
Le directeur a réuni son équipe Réservé au personnel	<i>Le directeur a réuni son staff Staff only</i>

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « Dire, ne pas dire » (2 décembre 2021).





Mots en péril

DÉGINGANDER (SE) : v. pr. **1.** Avoir une démarche, une allure à la fois relâchée et sautillante. **2.** Se laisser aller maladroitement, notamment en raison de sa grande taille étirée, manquer de tenue. **3.** Se disloquer (en parlant d'une personne).

« *Votre cerveau se déforme et se dégingande comme votre personne.* » (Sand.)

ÉDACITÉ : n. f. Force qui consume et détruit peu à peu.

« *Plus loin, vers l'ouest, sur les bords d'une grande prairie naturelle, on voit des ouvrages [...] dont les dimensions sont plus petites, ou qui ont été plus détériorés par l'édacité du temps.* » (Crèvecoeur, 1735-1813.)

HOULIER : n. m. Homme qui fréquente les lieux de prostitution.

« *Combien de vagabonds, houliers, ribauds [...], ont vu leur sombre vie s'achever là [au gibet de Montfaucon].* » (Carco.)

MITHRIDATISER : v. tr. **1.** Immuniser contre un poison, un produit toxique par accoutumance et augmentation de la tolérance à l'ingestion progressive de ce produit. **2.** Fig.–litt. Rendre insensible, indifférent à quelque chose.

« *Il était déjà si bien mithridatisé par l'habitude que, lorsqu'elle se promenait à demi nue par l'appartement, il ne levait même plus les yeux pour la regarder, elle si jolie.* » (Montherlant.)

SOUVENANCE : n. f. **1.** Fait, action de se souvenir. **2.** Faculté de se souvenir, mémoire. **3.** Ce qui est inscrit dans la mémoire ; ce dont on se souvient.

« *Présentez mes amicales souvenirs à M. de Hanski, à qui j'écrirai par la prochaine occasion.* » (Balzac.)

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

HYDROGÈNE NATUREL (pour *native hydrogen, natural hydrogen*) : Hydrogène qui se dégage sous forme d'émanations gazeuses au fond des océans, à la surface de la terre et dans des mines souterraines, ou lorsqu'on procède à des forages dans la croûte terrestre.

Note : On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

REGAZÉIFICATION DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ
Forme abrégée : **REGAZÉIFICATION DU GNL** (pour *liquefied natural gas regasification, LNG regasification*) : Opération qui consiste à reconvertir à l'état gazeux du gaz naturel qui a été préalablement liquéfié par refroidissement pour être transporté.

Note : La regazéification du gaz naturel liquéfié constitue la dernière étape de la chaîne du GNL.

SOUTEUR DE GNL Forme développée : **SOUTEUR DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ** (pour *LNG bunkering vessel*) : Navire avitailleur de gaz naturel liquéfié destiné à

approvisionner les navires propulsés au moyen de ce carburant.

STRUCTURE GRAVITAIRE (pour *gravity-based structure [GBS], gravity-based system [GBS]*) : Structure en béton armé dont la stabilité est assurée par gravité grâce aux dimensions et au poids de l'embase posée au fond de la mer, et qui sert de support à des unités de production pétrolières ou gazières, ainsi qu'à des éoliennes.

Note : **1.** La structure gravitaire est conçue et dimensionnée pour ne pas nécessiter d'ancrage au fond de la mer. **2.** L'intérieur de l'embase de la structure gravitaire peut servir à stocker des fluides tels que les boues de forage, les hydrocarbures ou le gaz naturel liquéfié.

VAPORISATION DE GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ
Forme abrégée : **VAPORISATION DE GPL** (pour *liquefied petroleum gas vaporization, LPG vaporization*) : Opération qui consiste à reconvertir à l'état gazeux du gaz de pétrole qui a été préalablement liquéfié par compression pour être conditionné à des fins commerciales.

* Extraits de « Vocabulaire du pétrole et du gaz », publié au *Journal officiel* le 26 novembre 2021. Signalons aussi la publication, le 22 janvier 2022, de « Vocabulaire de l'économie et de la finance ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.





De dictionnaires en dictionnaires

L'aérocyclette et le *Larousse mensuel illustré*...

« – Seriez-vous partante, chère amie, pour une petite promenade en amazone sur mon aérocyclette ? – Non, grand merci, mon bon ami, une promenade à dos de chameau me semblerait infiniment moins dangereuse... »

Comment ne pas comprendre aisément pareille réponse si l'on consulte le *Larousse mensuel illustré*, en son numéro 1, publié en mars 1907 ? Dès la deuxième page en effet, page au format des grands dictionnaires in-quarto, figure entre l'article *ad-ostentationem* et l'article *Allemagne* celui dévolu à ce surprenant moyen de locomotion. Or, sans penser à l'effet produit sur toute personne pouvant être invitée à partager les joies de pareil engin, une illustration précise a été ajoutée à l'article, illustration qui assurément n'incite guère au voyage au long cours. De fait, avant même que le lecteur ait pu lire la définition initiale, fort sobre, « **Motocyclette à hélice** », un simple regard sur ladite illustration suffit à comprendre que l'engin n'est pas sans un intense pouvoir dissuasif pour quiconque tient à l'intégrité de son épiderme et ne souhaite pas, en cas de chute vers l'avant, être découpé en fines rondelles...

Imaginez ainsi une bicyclette munie de deux roues ordinaires, mais dont le cadre reliant ces deux roues supporte un petit moteur – plus de 60 kg tout de même –, d'où sort, à hauteur de la selle et vers l'avant, une longue tige dépassant la roue





avant. Et, bien sûr, à l'extrémité de cette tige s'impose une hélice impressionnante à deux pales effilées, qui dans leur envergure couplée sont à peu près de la taille d'un être humain. On n'ose imaginer ce qu'il adviendrait de l' « aérocycliste » s'il passait par-dessus le guidon. On hésite entre les rondelles fines et un haché menu, mais impossible d'en réchapper !

Heureusement, un long commentaire permet de comprendre que le véhicule est encore expérimental. L'optimisme est néanmoins de rigueur : « L'hélice étant l'organe essentiel des appareils d'aviation (aéroplanes, dirigeables), il était naturel qu'on tentât de l'utiliser pour la locomotion routière. » Un tel commentaire rassure : le véhicule n'a pas encore conquis la population qu'on imagine volontiers terrorisée, si un pilote perdait le contrôle du deux-roues ailé, coupant les têtes au hasard de sa course folle. Mais, dans la mesure où l'engin passionne les « *sporstmén* », selon l'anglicisme alors à la mode, se poursuit néanmoins avec obstination une série d'« essais nombreux tant en France qu'à l'étranger ». Si l'on n'est pas encore arrivé à un stade de la recherche programmant des passagers à ce deux-roues à hélice, on constate tout de même un optimisme inquiétant de l'auteur de l'article soutenant que « les résultats obtenus jusqu'ici ont été assez satisfaisants pour laisser supposer qu'on pourra donner à ce mode de locomotion, susceptible encore de bien des perfectionnements, une place plus importante dans l'avenir ». Soyons d'emblée rassurés, les perfectionnements ne viendront jamais, et, même si une de ces aérocyclettes expérimentales a pu atteindre 79 km/h, ce moyen de transport du type coupe-tête n'a eu aucun lendemain qui chante.

Un mot s'impose tout de même quant au *Larousse mensuel illustré* qui se situe dans la continuation généreuse de Pierre Larousse. À la suite de son *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* paraissait en effet sous la direction de Claude Augé le *Nouveau Larousse illustré* en sept volumes dont un *Supplément* en 1907. Il restait alors une idée à trouver pour poursuivre dans la formidable dynamique laroussienne : ainsi naquit le *Larousse mensuel illustré*. Celui-ci serait publié cinquante ans durant, de mars 1907 à décembre 1957, soit du numéro 1 au numéro 520, d'abord sous la direction de Claude Augé, puis à partir de 1924 sous celle de son fils Paul.





Ce mensuel se présente de fait comme une revue de presque trente pages du même format que celles des grands dictionnaires et dans la même typographie. Chaque numéro offre toute une série d'articles classés dans l'ordre alphabétique, articles très souvent illustrés, et, d'une certaine manière, il s'agit d'un supplément mensuel au *Nouveau Larousse illustré*. Ce dictionnaire mensuel eut un succès considérable. Chaque mois, l'actualité dans l'ordre alphabétique, voilà une idée à reprendre ! À livrer en aérocyclette ?

Jean Pruvost

Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 22, avril 1964).
Extrait de l'article intitulé « L'apport de nos provinces »

Certaines de nos provinces méritent d'être saluées ici comme des marraines de notre bestiaire national. L'**isard** est sorti, bondissant, du dialecte de la Biscaye. La **macreuse** a un nom normand. Le **goéland** porte un nom breton (*gwélan*) alors que sa cadette, la **mouette**, porte un nom « francique ».

Mais c'est surtout la Provence qui a enrichi notre vocabulaire animalier. C'est la Provence au parler chantant qui nous a donné la **bartavelle**. C'est

elle aussi qui a « baptisé » la **langouste** et l'**escargot**, la **clovisse** et le **bigorneau** (du mot *bigorgne*, désignant d'abord les « extrémités de l'enclume »), l'**aigrette** et la **baudroie**, la **daurade** et la **sole**, et le **serin**.

De nos anciens départements d'Afrique du Nord enfin, nous sont venus les noms du **méhari**, de la **genette**, du **fennec**, de la **gazelle**, de la **gerboise** et du **marabout**...

Fernand Feugère (1940-2017)





Les mots en famille

Un air de campagne !

Période électorale oblige, les candidats qui sont **entrés en campagne** n'oublent pas la ruralité pour **battre la campagne**, comme les chasseurs ! Il va falloir **choisir son camp** pour obtenir des voix, car certains n'hésitent pas à **marquer contre leur camp** et abandonnent leur candidat **sur-le-champ** !

Les mots **champ**, **camp** et **campagne** sont apparentés à la fois dans leur sens agricole et militaire. Les candidats aux élections se retrouvent eux aussi sur un **champ de bataille** en lançant quelques polémiques, du grec *polemikos*, « ce qui concerne la guerre ».

Il faut savoir établir un **plan de campagne** ! À l'instar du général qui a son **aide de camp**, le candidat doit avoir un **directeur de campagne**.

Campus en latin désigne donc non seulement une « vaste étendue de pays plat », c'est-à-dire la « campagne », mais aussi le « champ de bataille » ; c'est ce dernier sens qui réapparaît en allemand dans le mot *der Kampf*, « le combat ».



Il y a toujours le risque d'**être battu en rase campagne** ; c'est pourquoi certains candidats préfèrent attendre au coin du bois, en embuscade !

Chaque **camp** doit choisir son **champion**. Certains défendent la langue de Molière, mais beaucoup se laissent aller aux anglicismes et n'hésitent pas à





chanter avec le groupe britannique Queen « *We Are the Champions* ». Eh oui, **tout fout le camp** !

L'expression du XVIII^e siècle *prendre son camp* est devenue en effet plus familière en 1836 sous la forme **ficher le camp** ou même **fouter le camp**. Le sens est ici « **lever le camp** », « **prendre la poudre d'escampette** », la poudre étant la poussière provoquée par les chevaux d'une armée ou par les soldats eux-mêmes qui **quittent** précipitamment **le camp** et **décampent** !

Mais revenons en ville pour poursuivre **notre campagne électorale**, car il ne peut y avoir de politique sans la ville, puisque le mot *politique* lui-même vient du grec *polis*, la « ville ». Parler de politique de la ville est donc un pléonasme !

En ville, certains candidats pensent avoir un boulevard devant eux pour être élus, mais il va falloir alors **battre l'estrade** ! Ce mot et sa famille méritent de **faire partie de la campagne** !

L'estrade, avant de désigner « une tribune, un podium », est un mot emprunté à l'italien *strada* qui veut dire « la route, la voie » (*Street* en anglais, *Straße* en allemand). L'expression **aller à l'estrade** est alors attestée dans un contexte militaire : c'est parcourir les chemins en éclaireur !

Le grec *stratos* a la même racine, mais il prend le sens d'« **armée en campagne** », et le général de l'armée est le **stratège**. Nos candidats aux élections devront donc parcourir villes et campagnes et élaborer de fines **stratégies**, voire quelques **stratagèmes**.

Il va falloir aller dans les cités pour convaincre les citoyens de voter. Aux urnes, citoyens !

Et, quand viendra le moment de voter, l'électeur ne devra pas oublier qu'il ne s'agit pas de donner simplement sa voix, mais aussi d'exprimer un vœu. Le verbe *voter*, popularisé à la Révolution française, est emprunté à l'anglais *to vote*, lui-même dérivé du latin médiéval *votare* qui a le sens de « promettre par un vœu ».

Le verbe *voter* est le doublet sémantique du verbe *vouer*, mot de même origine. Le premier verbe étant utilisé par les laïcs pour exprimer leur





opinion, l'autre étant utilisé par les religieux avec le sens de « consacrer à un saint », « faire vœu, s'engager ». Cela mérite bien un ex-voto !

Les moines ou les religieux qui ont prononcé leurs vœux savent qu'ils ont ainsi voix au chapitre ! Reste à savoir pour les électeurs s'ils verront, après leur vote, leurs vœux exaucés.

Quoi qu'il en soit, le vainqueur qui aura mené une bonne **campagne** aura droit au **champagne** !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Le sens des mots



Forfait : trois sens peuvent être liés à ce nom masculin, ceux :
– d'un délit, d'un crime abominable qui effraie par son horreur ;
– d'une clause de contrat fixant le prix d'une prestation, auquel le Trésor public a ajouté une extension en fixant un barème d'impôt ;
– d'une somme fixée à l'avance qui sanctionne l'inexécution d'un engagement ou d'une obligation dans une épreuve sportive par exemple.

À tout cela est venue s'ajouter la formule « déclarer forfait ».

Ces différents sens peuvent prêter à confusion. Par exemple, un lecteur non rugbyphile peut se poser une question en lisant : « Après le forfait du demi d'ouverture... » Quel délit, voire quel crime, ce joueur a-t-il pu commettre ? La réponse doit le surprendre (ô combien !) quand il apprend que le malheureux joueur s'est cassé le





bras en tombant et qu'il est obligé de « déclarer forfait » c'est-à-dire... d'être absent lors des prochains matches.

Les rédacteurs sportifs, désormais, dans leurs soucis de rapidité, de concision et de simplicité, emploient ce substantif comme un adjectif qualificatif : « Untel est (ou sera) forfait. »

Mais là où le bât blesse, c'est quand il s'agit de plusieurs personnes. Les scripteurs contournent alors l'obstacle : «... ils seront forfait. » Toutefois, quand il s'agit de femmes, ils ne peuvent écrire « forfaites » qui est un adjectif... inexistant.

Comme le mot *forfait* est, de nos jours, admis dans le langage sportif comme l'équivalent d' « absent », pourquoi l'Académie française n'admettrait-elle pas *forfait* en tant qu'adjectif qualificatif ? Les lecteurs accepteraient les « forfaits et forfaites » dans leur compte rendu sportif du lundi matin. Les féministes y trouveraient satisfaction. Quant aux journalistes, ils ne tortureraient pas leur plume, sinon leur clavier, pour indiquer la réalité des joueurs présents sur le pré ou sur une quelconque aire de sport, tout en respectant la langue française.

Mais l'Académie lira-t-elle cette supplique ?

Jean-Michel Luéza

Délégation de Bordeaux

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**





À éviter

Le *coworking*, ou **cotravail**, est une méthode d'organisation du travail qui regroupe un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs pratiquant l'échange et l'ouverture ; juridiquement cela se traduit par une location d'espaces de travail partagés.

Largement utilisé, il n'a pas vocation à remplacer des termes français aussi simples et expressifs que **cotravail** ou **espace de travail partagé**. Difficile de le proscrire néanmoins.

La fiche signale que FranceTerme recommande **cotravail**.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site : <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CHORÉDRAME

- A. Drame dansé.
- B. Drame entre les deux Corées, un de plus.
- C. Drame écrit par un chorégraphe.

2. CHRÉMEAU

- A. Bonnet de toile dont on revêt la tête de l'enfant pour le baptême.
- B. Manœuvre qu'effectuent les parents à l'entrée d'une église pour garer leur voiture d'enfant au plus près des fonts baptismaux.
- C. Huile sainte.





3. CHRISME

- A. Geste gratuit (le chrisme ne paie pas).
- B. Jugé en cour d'assises.
- C. Monogramme du Christ.

Jean Laquerbe

* Réponses : C B A Z V T U

Vocabulaire

Jeux

Trouvez l'auteur*

Le génie des peuples démocratiques ne se manifeste pas seulement dans le grand nombre de nouveaux mots qu'ils mettent en usage, mais encore dans la nature des idées que ces mots nouveaux représentent.

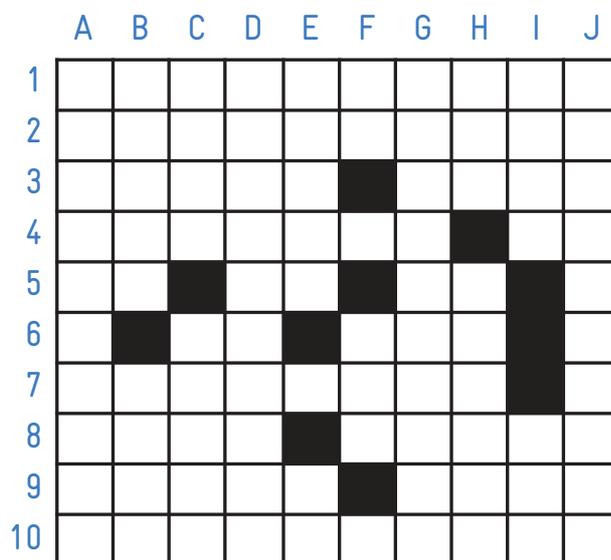
Chez ces peuples, c'est la majorité qui fait la loi en matière de langue, ainsi qu'en tout le reste. Son esprit se révèle là comme ailleurs. Or, la majorité est plus occupée d'affaires que d'études, d'intérêts politiques et commerciaux que de spéculations philosophiques ou de belles-lettres. La plupart des mots créés admis par elle porteront l'empreinte de ces habitudes ; ils serviront principalement à exprimer les besoins de l'industrie, les passions des partis ou les détails de l'administration publique. C'est de ce côté-là que la langue s'étendra sans cesse, tandis qu'au contraire elle abandonnera peu à peu le terrain de la métaphysique et de la théologie.

* Solution page VIII.





Mots croisés de Melchior



- Qui agit sans faire de bénéfiques.
- Qualifie les exploitations des ostréiculteurs
- Cours intérieures à Pompéi.
Tel un pas de sénateur.
- Déjoue la mort. Moitié de petit Parisien.
- Ce n'est pas elle. Joint.
Service réduit de La Poste.
- Royales initiales. Pas toujours Guevara.
- Nécessaire dans une chambre.
- Pas encore cousu.
Se fait volontiers frotter le nez.
- Éclairer, tel un espoir à l'horizon.
Ouvre une fenêtre.
- Études préliminaires aux travaux.
- Fait preuve d'une vertu théologique.
- Au fond de la nef.
Grandes à Versailles.
- Explosera gaiment.
Clown qui fait le poirier.
- Froidement suivi par le GPS.
- Celui du visage révèle parfois celui du caractère. Début d'errance.
- Possède. 102 romain.
- Tins le combiné d'une main.
- Colère d'hier. Gardées en mains.
- Brise ou bise.
Courte folie, d'après Sénèque.
- Proies faciles des stations balnéaires.

* Solution page VIII.





Un éloge de l'esprit

Michèle Renaud nous a transmis le discours de distribution des prix de M. Bouynot, professeur au lycée de garçons de Quimper en 1939 (cf. DLF nos 278, 279, 280, 281 et 282).

Voici la suite et la fin de cette véritable leçon de style.

La vie n'est qu'une série d'escarmouches. L'esprit, en grand stratège, économise les forces, agit par surprise, déclenche attaques et contre-attaques sur un terrain qu'il choisit. Il use de coups d'épingle d'une acuité légère :

« Que fait maintenant l'ami Dupont ? - Il traduit Shakespeare - Et quand il aura fini ? - Il a l'intention d'apprendre l'anglais. »

Dans le duel de la conversation, une riposte maligne désarme avec désinvolture :

« La Bourse est un jeu dangereux, disait un homme raisonnable, on gagne un jour, on perd le lendemain - Eh bien !, répartit le joueur impénitent, je ne jouerai qu'un jour sur deux ! »

Arme légère, mais aussi arme puissante que l'esprit. Les plaisanteries les plus banales utilisées par la Réclame, les rapprochements les moins spirituels ont une force réelle : celle du marteau qui enfonce, car à l'égard du public répéter c'est prouver. Le monde moderne vit de ces slogans qu'inscrivent au front des nuits des panneaux lumineux ou que des ondes magiques font savamment résonner, entre une chronique et une symphonie. Bien malin celui d'entre nous qui échappe à cette nouvelle forme de l'artabanisme et qui, désirant acheter une salle à manger, ne songe pas automatiquement à telles galeries, voulant soigner son foie ou redorer son teint, à telle panacée. Qui niera la toute-puissance de la formule ? L'esprit mène, en elle, tous les combats, les petits comme les grands. La guerre des





intelligences (qui est, en propre, la polémique), se ravitaille à cet immense arsenal. Un seul mot bien placé, un argument *ad hominem*, une transposition ironique, une imitation burlesque, l'art de citer, de réfuter, sont des moyens de lutte d'une portée considérable, car le moindre trait qui pénètre dans le défaut d'une cuirasse a plus de force que l'attaque en masse des bataillons oratoires. C'est le secret de Boileau qui, dans sa haine du sot, livre, cloue au pilori (l'abbé) de Pure ou Chapelain ; c'est l'art de Montesquieu requérant contre l'esclavage, de Voltaire surtout, dont la malice proverbiale consiste à noter la vérité avec une impitoyable précision et dont l'ironie terrible immortalise Fréron en faisant crever un serpent.

« La satire souvent, à l'aide d'un bon mot
Va venger la Raison des attentats des sots. »

Et dans ces vengeances souvent cruelles, la raison finit toujours par avoir raison.

Arme terrible que l'esprit : d'un Napoléon III après *Les Châtiments* et pour l'éternité, il (Victor Hugo) a fait « **Napoléon-le-Petit** ».

Arme terrible qui sonne le ralliement de toutes les énergies, qui cristallise, qui enflamme, qui mine et qui finit par faire tout sauter. La dernière bombe lancée contre l'Ancien Régime s'appelle : *Le Mariage de Figaro*. Elle fut au service de 1789 une force plus féconde que tous les « Contrat social » du siècle.

Mais si la vivacité et la justesse d'un mot lui donnent une vertu offensive, si c'est une flèche admirable, toutes les cibles ne lui sont pas permises. Là plus qu'ailleurs le tact, le bon sens, la mesure doivent tenir l'esprit en laisse et il est bien délicat d'être polémiste ou satirique si l'on veut toujours respecter la personne humaine. Que la modération tempère vos élans ! L'expérience vous a montré que, si le soleil éclaire, il peut brûler aussi. Gardez-vous des armes à double tranchant et songez qu'on ne doit jamais forcer son talent. L'esprit n'a de valeur que s'il est spontané, « **celui qu'on veut avoir gâte celui qu'on a** ». Le meilleur usage qu'on puisse en faire est d'en éviter l'abus. Ne soyez pas comme ce jeune fou dont parle Horace :

« *Faenum habet in cornu ; longe fuge ; dummodo risum* »





Excutiat sibi, non hic cuiquam parcat animo. »

« Il a du foin aux cornes (ce signe annonçait chez les Latins les taureaux dangereux) ; gardez-vous de lui ; pourvu qu'il fasse rire, il est homme à n'épargner personne. »

Mieux vaut, croyez-le, perdre un bon mot qu'un ami. Évitez enfin ces deux écueils : le mot impropre, le mot malpropre, car où la langue manque tout manque. Pas de chiffons sales, pas de chiffons enflammés ! Ne blessez jamais pour blesser. En aucun cas le cœur ne doit être la dupe de l'esprit.

À l'heure où se dessine votre caractère, à l'heure où s'affirme votre personnalité, puisse l'esprit vous aider, de sa richesse, à équilibrer vos forces, à bâtir en vous cette harmonie chère à Platon, à mener spirituellement le pacifique combat de la vie !

Désormais vous saurez donc que, dans l'art du chiffon, la grande règle est l'opportunité. Vous saurez que le meilleur est le plus discret, que le plus harmonieux est le plus humain, que le plus intéressant est le plus bref.

Vous éviterez alors les trop longs discours semblables à celui que vous venez d'entendre. Mais s'il vous incite à exprimer de l'esprit ce qu'il a de gai, de fécond, de fort, de consolant, s'il vous incite à comprendre les permissions que le bon goût, le cœur, la politesse lui accordent, ce discours n'aura pas été vain.

Et c'est le cœur léger, qu'ayant terminé sans esprit (tant mieux ! diront les uns ; hélas ! diront les autres) cet éloge de l'esprit, j'aurai enfin celui de me taire, tout simplement.

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.





Évitons les pléonasmes (3)

La période préélectorale que nous vivons est propice aux grandes déclarations de la part des candidats. Évidemment, même si nous n'en sommes qu'au début, il y a déjà pas mal de pléonasmes qui nous ont été assénés (on pourrait même penser qu'il s'agit d'une manie de la classe politique). Pour ne froisser personne, je ne dénoncerai pas nommément les auteurs de ces pléonasmes ; sachez simplement que l'un des exemples suivants a été prononcé au plus haut sommet de l'État (je vous laisse deviner lequel).

Pour solutionner le problème des retraites, il faudra ajouter des cotisations en plus. On se doute bien que les cotisations ne viendront pas en moins, d'ailleurs ce serait bien la première fois !

Nous ne pouvons pas totalement tout changer. Reconnaissons qu'il n'est pas facile de tout changer partiellement, encore que ça ne dérangerait sans doute pas certains élus...

L'État aurait dû anticiper le problème avant. Voilà une affirmation de bon sens parce qu'anticiper après, ça ne servirait plus à grand-chose...

*Nous réglerons le problème du logement social une bonne fois pour toutes. Et voici un bel exemple de redondance caractérisée ; en effet, en français, il existe deux expressions équivalentes pour exprimer le caractère définitif d'une décision ou d'une action : **une bonne fois** ou bien encore **une fois pour toutes**. Est-ce pour mieux nous convaincre qu'on nous assure que le problème ne sera pas réglé une bonne fois ni une fois pour toutes, mais une bonne fois pour toutes ? À dire vrai, on n'en est pas plus convaincu...*





Françaises, Français! Pierre Desproges, dans l'un des ses sketches, se moquait de cette expression en y ajoutant : *Belges, Belges!* Ce pléonasme semble être devenu un tic de *tous celles et ceux (sic)* qui s'adressent *aux électriciennes et aux électeurs (sic)*, ce qui non seulement alourdit leurs discours, mais constitue un déni de la grammaire française...

(À suivre.)

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Faire long feu

L'expression **Faire long feu** tire son origine d'une époque depuis longtemps révolue où les armes se chargeaient par la gueule ; il y avait souvent un brouillard qui traînait, un crachin qui mouillait le salpêtre. Si bien que, souvent, au lieu de produire une combustion vive et la belle explosion qui éjecte la balle à sa vitesse de croisière, la charge brûlait mollement et envoyait le projectile sans force à quelques pas. Flop ! Le coup, techniquement, faisait « long feu »... et manquait son but. Actuellement, par métaphore, dans le langage non militaire, **faire long feu** signifie « échouer ».

Or, comme l'origine technique de l'expression a été oubliée, l'immense majorité des locuteurs disent : « NE PAS faire long feu ». Soyons donc soucieux de bannir la négation intempestive et disons : « faire long feu ».

Francis Rouard





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

annales n. f. plur. Ce mot féminin figé au pluriel désigne un ouvrage rapportant les événements s'étant déroulés chronologiquement ANNÉE par ANNÉE. On y retrouve donc logiquement les deux *n* de ce dernier mot. *Cela restera dans les annales !*

Les deux *n* figurent également dans l'adjectif **annal(e)**, « qui ne dure qu'un an », et qui ne doit pas être confondu avec **anal(e)**, « relatif à l'anus » ; dans **annaliste**, n., « auteur(e) d'annales, historien(ne) », à bien distinguer d'**analyste** ; et dans **annalité**, n. f., « caractère de ce qui est annal ».

coude à coude (être au) expr. L'actualité politique, en France, entraîne nombre de journalistes, de chroniqueurs, de commentateurs à employer l'expression « au coude à coude » à propos de la situation de plusieurs candidats à l'élection présidentielle¹. Et l'on s'étonne de voir des graphies erronées comme « être au coude à coudes », « être au coudes à coudes », avec ou sans traits d'union !

Le singulier est de mise, naturellement, puisque, au sens propre, cela désigne, dans une course – notamment en cyclisme – deux concurrents qui sont au même niveau, dont LE coude droit de l'un est à la hauteur





DU coude gauche d'un autre. En cyclisme de vitesse sur piste, une pratique usuelle consiste alors, lors du sprint final, à écarter le coude pour maintenir à distance, coude contre coude (si peu que ce soit), l'adversaire.

Normalement, on devrait écrire sans traits d'union : **être au coude à coude** (expression) et **un coude-à-coude** (substantif).

Jean-Pierre Colignon

-
1. Il est obligatoire d'employer le singulier, puisqu'il n'y a qu'un siège à pourvoir.
En revanche : **les élections sénatoriales, les élections législatives...**

Ce qui ou ce qu'il ?

Je sais ce qui se passe !

Je sais ce qu'il se passe !

Quelle est la forme correcte ? Les deux phrases sont aussi fréquentes l'une que l'autre. Elles se dressent sur leurs pronoms, face à face, menaçantes, suivie chacune de sa horde de sectateurs fanatiques. L'esprit français, cartésien comme on sait, se dit qu'une des deux est forcément une usurpatrice. C'est le choc des titans.

La réalité grammaticale est heureusement assez simple, mais malheureusement moins attrayante : c'est match nul.





Le français en France

Les deux expressions existent. Les deux sont correctes. Elles renvoient simplement à deux constructions originelles diverses. La différence de sens entre les deux est nulle, ou sinon purement subjective.

Ce qui renvoie à une phrase affirmative personnelle : « Tel évènement se passe en France. »

L'interrogation directe devient : **Qu'est-ce qui se passe en France ?**

L'interrogative indirecte correspondante est : **Dis-moi** ou **J'aimerais savoir ce qui se passe en France.**

Ce qu'il renvoie à une phrase affirmative dite à la tournure impersonnelle : « Il se passe tel évènement en France. »

L'interrogation directe est : **Que se passe-t-il en France ?**, ou correct mais plus lourd : **Qu'est-ce qu'il se passe en France ?**

L'interrogative indirecte : **Dis-moi ce qu'il se passe en France.**

Que l'une soit plus élégante, plus légère que l'autre, est un autre débat. Cela ne remet pas en cause leur correction, due à leur correspondance avec deux tournures affirmatives différentes, personnelle ou impersonnelle, toutes deux existantes et correctes.

Quand le verbe ou l'expression sont suivis d'un infinitif (« ce qu'il est bon prévoir »), **ce qu'il** est obligatoire. C'est faute de connaître ce délicat point de syntaxe qu'une personnalité a pu écrire, dans la livraison du mercredi 25 mars 2020 du *Figaro*, sans être corrigée par la rédaction, l'énormité suivante : « *Uderzo affrontait les difficultés, il dessinait ce qui lui était demandé de montrer.* » Il fallait **ce qu'il**.

Jean-Marc Schroeder

NDLR : Êtes-vous d'accord avec l'auteur ? Donnez-nous votre avis.



Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *plume* (suite)

Être léger
comme une plume

Par son poids infime, la plume d'un volatile s'impose comme le symbole de la légèreté, qu'il s'agisse, au sens propre, d'une personne ou d'une chose. Au sens figuré, une personne sereine, dénuée de soucis, ou débarrassée de ses ennuis, peut se sentir « légère comme une plume » !

Un vrai matelas
de plumes !

Couche très confortable constituée d'une grande enveloppe de toile bien rebondie emplies de plumes. « *Souffrant d'insomnie, j'échangerais un matelas de plumes contre un sommeil de plomb* » (Pierre Dac).

Chien au poil
et à la plume

Chien dressé afin d'être apte à la chasse aussi bien au gibier à poil qu'au gibier à plume. En toute rigueur, dans les deux dernières locutions, *poil* et *plume* doivent être écrits au singulier, puisque par « gibier à poil » on désigne des animaux à *pelage* et par « gibier à plume » des animaux à *plumage*... C'était là l'orthographe respectée naguère encore par les dictionnaires dits de référence. Aujourd'hui, même ces derniers entérinent le « ad libitum ».

C'est le geai paré
des plumes du paon

Plagiaire ; personne qui s'attribue les mérites, les avantages ou les succès d'autrui. « *En prenant la loge de Mme de Langeais, sa femme a cru qu'elle en aurait les grâces, l'esprit et le succès ! Toujours la fable du geai qui prend les plumes du paon !* » (Balzac, *Illusions perdues*.) Allusion à la fable de La Fontaine *Le Geai paré des plumes du paon* (IV, 9) : « *Un paon muait : un geai prit son plumage ; / Puis après se l'accommoda / Puis parmi d'autres paons tout fier se panada* [jeu de mots sur l'hypothétique verbe « se paonader », à rapprocher de « se pavaner » !], / *Croyant être un beau personnage.* »

Piquer dans la plume
(argot de marine)

S'enfoncer dans l'écume, en parlant de l'étrave, de la proue, d'un bâtiment, notamment lorsque le tangage est important.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Quand l'orthotypographie joue sur les mots...

On l'a dit et répété : l'ignorance de l'orthotypographie peut conduire à des contresens drolatiques ou à des faux(-)sens plus graves.

Reprenons ici, pour illustrer le propos précédent, une anecdote véridique que nous avons déjà narrée dans une chronique passée :

Haut dignitaire du Second Empire, le maréchal Magnan (1791-1865) s'étrangla-t-il à la réception d'une missive que lui envoya une de ses filles?... À Compiègne, résidence impériale d'été, les divertissements étaient à l'honneur, le soir, et l'on passait allègrement de la danse aux charades, des logogriphes aux « tableaux vivants ». Les dames de la cour, imitant, en plus chic, les « poses plastiques » alors en vogue dans les salles de spectacle populaires, montaient elles aussi des « tableaux » inspirés par la mythologie, par l'Histoire... C'est ainsi que la fille du maréchal fut un jour choisie pour jouer le rôle d'Éros, le dieu grec de l'Amour (pour les Romains : Cupidon). Il lui fallait donc trouver arc, carquois, flèches, etc., de style antique, ce qui la mit dans l'embarras. Que faire?... Eh bien, demander à son père ! Et, avec candeur, elle écrivit ceci au maréchal, en omettant une majuscule : « *Je fais l'amour ce soir. Envoyez-moi tout ce qu'il faut pour cela.* »

Le maréchal s'étrangla-t-il... de rire ou de fureur ?

* * *

Beaucoup plus récemment, dans un hebdomadaire culturel bien connu, une journaliste écrit : « *En bonne bretonne, A... T... a, toute sa vie, croisé le label dans les supermarchés* ». L'orthotypographie adoptée laisse entendre que, en qualité de servante, d'employée de maison, la personne dont il est question a eu l'habitude de faire les courses dans des supermarchés de Bretagne, où elle pouvait constamment voir un fameux label régional... La rédactrice semble donc parler d'une consœur de Bécassine, la gentille servante au

grand cœur, la petite bonne bretonne. Bien entendu, il aurait fallu mettre une majuscule à *Bretonne*, ici substantif, et non adjectif épithète de *bonne* : « *En bonne Bretonne, A... T... a, toute sa vie, croisé...* ».

Rappelons, au passage, l'importance de l'ordre des mots : même naïve, une jeune fille ne doit pas se présenter en disant : « Bonjour, je suis la bonne nouvelle ! ».

Quant aux mots-croisistes, ils ne se privent pas de jouer sur les mots en donnant une définition telle que : « une bonne partie du Finistère » (= Bécassine ou le Vannetais ?...).

* * *

« *Depuis plusieurs années, l'OTAN veut s'étendre à l'Est...* » : avec une majuscule, le point cardinal, de nom commun banal, change de catégorie et devient un nom propre. Ce qui entérine un changement de signification qui pourrait être lourd de malentendus politiques...

Lorsque les points cardinaux sont sous leur emploi ordinaire de noms communs, donc sans majuscule, ils indiquent une orientation, une direction : *quitter Paris par le nord ; un vent de sud-sud-est...*

Par ailleurs, les points cardinaux sont très usuellement utilisés en tant qu'adjectifs (invariables). Là encore, ils s'écrivent normalement, sans initiale majuscule : *le mur sud de la villa ; les quartiers nord du chef-lieu.*

Les points cardinaux deviennent des noms propres – avec majuscule initiale – quand ils sont employés pour désigner une partie du globe, une région d'un continent ou d'un pays, quelle que soit son étendue : *les mers du Sud, le Grand Nord canadien, l'Europe de l'Est...*

Rigoureusement, la graphie « *l'OTAN veut s'étendre à l'Est* » signifie alors que l'organisation souhaite englober la totalité ou la quasi-totalité de l'Europe orientale, alors que « *l'OTAN veut s'étendre à l'est* » veut dire que l'alliance en question désire renforcer, voire développer, son influence politico-militaire en Europe centrale et orientale. La nuance n'est pas mince aux yeux des États !...

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Je lis dans un journal à propos de l'Arc de triomphe de l'Étoile « C'est l'un des monuments qui plaisent le plus au public ». Le singulier « plaît », que j'utiliserais spontanément, conviendrait-il ?*

Réponse : Non. Beaucoup de monuments plaisent au public. Le journaliste considère parmi eux la catégorie de ceux, en nombre non négligeable, qui plaisent le plus, sans faire de distinction entre eux. S'il voulait dire que l'un d'eux dépasse tous les autres dans la faveur du public, il recourrait tout simplement à « C'est le monument qui plaît le plus au public ». Il sait donc que son pronom relatif « qui », sujet du verbe *plaire*, représente le pluriel « monuments » et non le singulier « l'un ». Il accorde le verbe correctement.

Le singulier fautif trouve peut-être son explication dans des phrases irréprochables, apparemment comparables à celle du journal, comme « C'est l'un des chiens qui fait la fête à son maître ». Or on a affaire là au gallicisme « C'est... qui... », d'ailleurs facultatif : « L'un des chiens fait la fête à son maître » répondrait pareillement à la question « Que se passe-t-il ? »

« C'est l'un des monuments qui plaisent le plus au public » ne répond pas à cette question – on imagine plutôt, par exemple, « Quel est ce bâtiment ? » – et ne contient aucun gallicisme, comme le montre, certes sans élégance, la formulation « **Ce monument** est l'un des monuments qui plaisent... ». Son équivalent « C'est l'un des chiens qui **font** la fête à **leur** maître » ne répondrait pas davantage à « Que se passe-t-il ? », mais, disons, à « Quel est cet animal ? » Distinguons cela de « C'est l'un des chiens qui **fait** la fête à **son** maître ».

André Choplin



Barbarismes à la mode

Les trouvailles de M. Soupe : « signalétique »

Depuis la Première Guerre mondiale et jusqu'à une époque récente, pour nommer un ensemble de signaux de toute nature : flèches, panneaux, avertissements lumineux, balisant un itinéraire afin d'en faciliter le parcours ou d'assurer la sécurité des usagers, le français disposait d'un terme, nécessaire et suffisant : « signalisation ». Et depuis le XIX^e siècle il existait un adjectif : « signalétique », lié au signalement physique des individus. L'adjectif qualifiait aussi des listes de références, publiées notamment par les sociétés savantes (« bulletin signalétique »).

Substantivée au siècle dernier par les linguistes, la signalétique est devenue une branche de la sémiologie, ou étude des signes. Elle englobe toutes les données conceptuelles relatives aux signaux. C'est une science, une histoire, un domaine de réflexion. Elle peut s'étendre aux principes qui caractérisent les signaux d'une grande entreprise de communication ou de transport : la signalétique de la SNCF, par exemple. Elle ne saurait désigner une série de pancartes réglementant une circulation.

Or, un matin, la fatalité voulut que M. Soupe, se rendant à son bureau au volant de sa vieille Peugeot, se heurtât à un disque rouge barré de blanc, surmonté d'une flèche jaune : « déviation pour travaux ». M. Soupe freina, donna un coup de volant dans la direction indiquée, se lança dans un labyrinthe semé d'autres flèches. Elles disparurent au bout d'un moment, le laissant désemparé au milieu d'un rond-point.

« Bravo les Ponts et Chaussées ! » grommela-t-il. Il ajouta *in petto* :
« Pas f... d'installer une signalisation correcte jusqu'au bout. »
Bizarrement, le reproche tournait dans sa tête comme un cyprin doré





dans un bocal. Soudain il sursauta, rebondit sur son siège, freina brutalement. Il balbutiait des phrases sans suite en ricanant : « Que c'est bête !... D'un banal !... ça fait, ah ! ah ! motard qui verbalise... ouais, voilà... guide Michelin... congés payés... Hein hein ! Quelle horreur ! » Il reprit de la vitesse et, à force de zigzags, finit par retrouver son chemin.



Il arriva enfin au ministère. Il salua rapidement les collègues qui discutaient, dans les couloirs, de la victoire de Marseille sur Saint-Étienne. Il parvint à son bureau, à sa bassine, qu'il alla remplir d'eau chaude au robinet du lavabo¹. Puis, un peu calmé, il releva ses bas de pantalon, ôta ses richelieus, ses chaussettes et plongea les pieds dans l'eau avec délice.

« Il faut bannir le populisme du langage administratif », marmonna-t-il. Son cerveau faisait des bulles : « Signalisation... signalisation... Alors qu'on délocalise, qu'on renseigne un questionnaire... on parle encore de signalisation ! » Il fouillait dans son grenier lexical où s'entassaient d'anciens souvenirs de Saussure, Jakobson, Chomsky. Tout à coup il aperçut, coincé entre « herméneutique » et « systémique », l'un de ces coruscants vocables universitaires qui lui servaient dans sa folle jeunesse à éblouir les jeunes filles. La musique savante des syllabes lui flatta aussi délicatement l'oreille que la « problématique » substituée au malsonnant « problème ». « Eurêka ! » s'écria-t-il, nouvel Archimède, les orteils baignés d'eau tiède. Il tenait son mot. Le mot déconcertant, inapproprié, détourné de son sens afin d'usurper la place du mot usuel ; et qui frapperait de stupeur ses concitoyens.

C'est ainsi que désormais, pour garer notre voiture au parc-auto municipal de Trifouilly-en-Gâtinais, ou respecter le sens de la visite au musée de la Brosse à dents, nous sommes invités à en suivre, non pas





la signalisation, non pas les flèches, mais la *signalétique*. Et c'est ainsi que les amateurs de tautologie burlesque peuvent lire dans l'édition 1985 du Robert cette admirable définition, reprise par le Centre national de ressources textuelles et lexicales² : « *Signalétique : ensemble des éléments constituant une signalisation.* »

Michel Mourlet

-
1. Voir dans le numéro précédent « Le vocabulaire de M. Soupe ».
 2. <https://www.cnrtl.fr/definition/signalétique>.

Gare au panneau

Signalétique est un mot heureux. À une époque où, si vous employez un nom collectif, cela vous mène tout droit à l'ostracisme et aux regards de travers (on ne doit plus dire **le personnel**, mais *les personnels* ; **l'effectif**, mais *les effectifs*, qui sont parfois une centaine de forces de l'ordre affrontées à des milliers de racailles), à cette époque donc, *signalétique* a la gloire d'être un nom collectif presque neuf, qui remplace très avantageusement le ringard **signalisation** et qui désigne d'un seul coup d'un seul les signaux mécaniques, électriques, électroniques et d'autres trucs en *-ique*. Sa fortune est assurément due à sa dernière syllabe : « tique ». Devant *signalétique*, on croit entendre un néo-Bourvil verbaliser un contrevenant en chantant d'une voix appropriée la « signa-signa-signalétique des gendââârmes ».

Bernard Leconte





« *Made for sharing* »

À l'occasion de la cérémonie de clôture le 8 août 2021, Tokyo a passé le relais à Paris en vue des Jeux olympiques de 2024. Les Jeux de Tokyo 2020, tenus en 2021 à la suite du report d'un an en raison de la pandémie de COVID-19, ont eu lieu dans des circonstances sans précédent. Il est à espérer que l'édition de 2024 se déroulera dans un monde libéré des contraintes imposées par ce fléau et que le comité d'organisation réussira à accomplir sa vision d'une « **célébration fraternelle et universelle, le rendez-vous de tout un pays avec le monde entier**¹ ».

Il est également à espérer que, lorsque les yeux du monde seront braqués sur Paris, ils ne verront pas le slogan barbare, « *Made for sharing* », qui avait été adopté en 2017 par le comité comme slogan officiel de la candidature de Paris et qui est encore un exemple de l'anglomanie des élites françaises, exemple qui illustre comment la France peut se rendre ridicule lorsqu'elle cherche à imiter une culture qui n'est pas la sienne.

Ce slogan a été dévoilé le vendredi 3 février 2017 lors d'une projection géante sur la tour Eiffel. Deux semaines plus tard l'Académie française a publié un communiqué pour exprimer à l'unanimité « **sa réprobation devant la décision du comité d'accorder la priorité à la langue anglaise pour porter la candidature olympique de la ville de Paris**² ». L'avis de l'Académie était soutenu par la plupart des Français, ce qui est démontré par un sondage publié le 26 février 2017 qui a révélé que 69 % des personnes interrogées avaient été choquées par le choix d'un slogan non francophone³. Mais ce n'est pas tout. L'emploi de ce slogan a sûrement déçu, voire mis en colère, tous les francophiles, quelle que soit leur nationalité, quelle que soit leur langue maternelle. Permettez-moi donc, cher lecteur, d'ajouter une petite perspective d'outre-Manche.

Quand j'ai entendu « *Made for sharing* » dans le contexte de Paris 2024, ma première pensée n'a été ni Paris ni les Jeux olympiques, mais plutôt





« *Green Triangle* » ! Pourquoi ? Cela s'explique très facilement. Pour moi et pour beaucoup de mes compatriotes, l'emploi de ce slogan est étroitement lié à une campagne publicitaire pour les bonbons de la marque Quality Street. *Green Triangle*, chocolat au lait fourré de praliné en forme de triangle dont l'emballage est vert, est mon parfum préféré. Mais il faut souligner qu'en anglais l'emploi du mot « *Made* » amène l'auditeur ou le lecteur à penser tout naturellement à quelque chose qui a été fabriqué. Voilà pourquoi cela marche si bien dans la promotion de Quality Street. « *Made* » est le participe passé du verbe « *to make* » (fabriquer/faire), par exemple : *Made in France*, « Fabriqué en France » ; *Handmade product*, « Produit fait main ».

Lorsqu'on parle de quelque chose qui est ou a été « *Made for sharing* », un locuteur natif de l'anglais pense automatiquement à quelque chose qui a été fabriqué et qui est destiné à être partagé, tels des bonbons, des biscuits ou des pizzas. On ne peut pas dire que les Jeux olympiques sont ou ont été « *made* » : ils sont plutôt « *organised* », « organisés ». Et on ne peut pas prétendre qu'il s'agit de l'évènement dans son ensemble, si on considère que les Jeux olympiques sont plus qu'une fête du sport, parce qu'en anglais un évènement n'est pas « *made* » non plus !

Ajoutons en passant que si le verbe *faire* est utilisé souvent en français dans un contexte sportif, ce n'est pas le cas en anglais pour le verbe « *to make* » : faire du sport, « *to play sport* » ; faire de la natation, « *to go swimming* » ; faire de la gymnastique, « *to do gymnastics* ».

Le participe passé anglais « *made* » n'a aucun rôle à jouer dans la description ou la promotion du sport.

En ce qui concerne Paris 2024, qu'est-ce donc qui est ou a été « *Made for sharing* » ? L'anglais est ma langue maternelle, mais je trouve

-
1. <https://www.paris2024.org/fr/vision/>.
 2. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/communiqu%C3%A9-sur-le-slogan-retenu-par-le-comit%C3%A9-de-candidature-de-la-ville-de-paris-aux->
 3. <http://www.odoxa.fr/sondage/paris-2024-7-francais-10-choques-slogan-anglais/>.





impossible de répondre à cette question parce qu'il s'agit simplement d'un slogan commercial sorti de son contexte et qui n'a aucun rapport avec l'évènement en question. Dans le contexte des Jeux olympiques cette expression n'a pas de sens. Quand mon épouse, qui est la gentillesse même et à qui il ne viendrait jamais à l'esprit de critiquer quoi que ce soit, a entendu pour la première fois le slogan de Paris 2024, elle s'est exclamée : « *That is awful!* », « C'est affreux ! ». Elle a raison.

Le comité parisien avait prévu une version française de ce slogan : « **Venez partager** ». L'ironie est que, si la version française avait été adoptée comme slogan officiel, il aurait été très facile de trouver une traduction acceptable en anglais : « *Come and share.* » Ce n'est pas du Shakespeare, mais c'est infiniment supérieur à « *Made for sharing* ». La signification est parfaitement claire et le lien avec des publicités commerciales est rompu.

Le comité a expliqué avoir choisi l'anglais afin de « **donner un caractère universel au projet français**⁴ ». Pourtant, s'il est vrai qu'un quart de la population mondiale est plus ou moins capable de communiquer en anglais, il n'en est pas moins vrai que les trois autres quarts ne le sont pas⁵ ! S'adresser en anglais n'est pas la même chose qu'une communication universelle. D'ailleurs, depuis quand un « caractère universel » se réduit-il à une publicité commerciale ? « **Venez partager** » exprime nettement mieux la notion universelle de partage que « *Made for sharing* ».

Le slogan de candidature lancé en 2017 semble avoir disparu depuis que Paris s'est vu octroyer les XXXIII^{es} Jeux olympiques. Si cela veut dire que les membres du comité d'organisation ont appris leur leçon et qu'ils ne vont pas l'utiliser en 2024, tant mieux, parce qu'il faisait injure à la langue et à la culture françaises. Il faisait injure également à la mémoire du baron Pierre de Coubertin qui a fondé les Jeux olympiques modernes en 1894. Mais il faisait injure aussi à tous les francophiles du monde entier qui croient que la langue de Molière, Racine, Voltaire, Diderot, Flaubert, Hugo, Sartre, Camus (et j'en passe) mérite mieux qu'une soumission inquiétante devant la langue anglo-américaine et « **les représentations mentales qu'elle sous-tend**⁶ ».





Quand Michel Barnier s'est déclaré candidat à la primaire de la droite et du centre, il a affirmé vouloir être un président qui « **respecte les Français et fait respecter la France**⁷. » La réalité est que ce ne sera que le jour où ses élites recommenceront à respecter la culture française et la langue dans laquelle cette culture est exprimée que la France se fera respecter.

Donald Lillistone

-
4. <https://www.cnews.fr/sport/2017-02-03/jo-2024-que-signifie-made-sharing-le-slogan-de-paris-2024-748144>.
 5. *The English Language*, de David Crystal (Penguin Books, London, 2002, p. 10).
 6. *Contre la pensée unique*, de Claude Hagège (Odile Jacob, 2012, p. 69).
 7. *Le Figaro* (26 août 2021).

L'écriture inclusive

Voici comment notre administrateur J.-P. Colignon nous a annoncé le texte ci-dessous : « Pour “iel”, il me faut du temps afin de peaufiner ce que je voudrais dire. À défaut, une publicité m'a inspiré cet après-midi un texte combatif. »

« *Quand on mettra les c... sur orbite, t'as pas fini de tourner!* » Cette réplique culte due à Michel Audiard est assenée par Jean Gabin (commissaire Joss) à Robert Dalban (commissaire Gouvion), dans *Le Pacha*, de Georges Lautner. Le propos pourrait s'adresser aux auteurs – aux *iel* (?) –, férus d'écriture inclusive, qui ont pondu les incroyables textes publicitaires suivants, portant sur des culottes





menstruelles : « *Oui, on aurait pu les faire payer plus chères, mais elles n'auraient pas été accessibles à tous-tes* » ou encore : « *Fatigué·e·s des tampons et des serviettes ? Découvrez notre culotte menstruelle.* »

Bien sûr, on peut élaborer plusieurs hypothèses plus ou moins baroques, loufoques, bizarres, par exemple des « iel » (?) ou « iels » (?), exaspérés par les accessoires utilisés par leurs compagnes (« iel » [?] ou « ielles » [?]), alors que les auteurs, fâchés, de plus, avec l'orthographe de base, précisent pourtant qu'ils auraient pu les faire payer plus... cher (nous nous permettons de rétablir la graphie correcte).

Ces absurdités ne nous étonnent pas de la part des « inclusivistes », qui se sont fait remarquer au fil des mois par mille âneries orthographiques, entre autres, à Montreuil (93), les 5 et 6 mars 2021, où de belles affiches proposaient à la population un « marché paysan.ne » (si ! si !) et des « produits fermier.e.s » (si si aussi !!)... [Photo publiée dans *DLF* n° 281, p. 51.]

Jean-Pierre Colignon



Carpette anglaise*

Une Carpette d'intérieur...

2021. Après des mois de confinement, de restriction de liberté et de présence masquée, l'académie de la Carpette anglaise s'est enfin réunie le 7 décembre chez Lipp, son écrin parisien et familial, pour démasquer... deux personnalités qui se sont distinguées par leur acharnement à promouvoir la domination de l'anglais en France et dans les institutions européennes.





Les discussions, sous l'aimable présidence de Philippe de Saint Robert, furent animées et courtoises.

Cette année, les dix jurés¹ ont choisi une Carpette d'intérieur... puisque le ministre de même titulature, Gérard Darmanin, a reçu la Carpette anglaise pour la mise en place de la nouvelle carte nationale d'identité bilingue français/anglais sécurisée, appliquant avec un zèle anglo-lâtre une directive européenne qui laissait, contre toute attente, la possibilité d'utiliser plusieurs langues ; ce que certains pays, l'Allemagne, l'Autriche, la Roumanie notamment, ont fait en traduisant en trois langues dont le français les principales mentions. La soumission à l'hégémonie anglophone et le renoncement gouvernemental au français comme langue internationale méritaient ce déshonneur...

À titre étranger, la Carpette échut exceptionnellement pour la deuxième fois à Ursula von der Leyen.

Bien que parlant parfaitement français et après le Brexit, elle use et abuse de sa qualité de présidente de la Commission européenne pour faire de l'anglais la langue unique de travail de la Commission, marquant ainsi une vassalité ostentatoire aux États-Unis d'Amérique. Nos amis allemands du Verein deutsche Sprache lui ont attribué, pour le même motif et aussi pour la deuxième fois, le prix *Sprachpanscher des Jahres*, « Prix du naufrageur de la langue de l'année » !

Marc Favre d'Échallens

* Le jury est composé de représentants du monde littéraire, syndical et associatif [Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle littéraire des écrivains cheminots (CLEC), Courriel (Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC)].

1. Eugénie Bastié, Paul-Marie Coûteaux, Benoît Duteurtre, Marc Favre d'Échallens, Yves Frémion, Guillemette Mouren-Verret, Marie-Josée de Saint Robert, Philippe de Saint Robert, Albert Salon et Ilyes Zouari sont membres de l'académie de la Carpette anglaise.





Vaisseau amiral



Si vous vous sentez d'arpenter les Champs-Élysées de l'Étoile au rond-point, vous verrez sur trois immeubles en travaux, des incitations à occuper ces lieux au motif qu'ils pourraient être un élégant « *flagship store* »...

Voilà un terme qui demande aux Français un niveau d'anglais que probablement peu maîtrisent.

« *Flagship* » désigne un « vaisseau amiral », le navire sur lequel navigue l'amiral de la flotte, et qui bat son pavillon

distinctif. Que vient donc faire ce vaisseau sur les Champs-Élysées ? En l'occurrence, il s'agit d'une exhortation à l'endroit des marques connues et reconnues dans le monde entier à ouvrir là leur « magasin amiral », « *un lieu de vie [une grande marque de chaussures de sport qualifie ainsi son enseigne] emblématique, innovateur, tentateur, à l'esthétique raffinée, où les consommateurs vivront une expérience mémorable, dont on espère qu'elle les poussera à acheter* ».

On peut penser ce que l'on veut de ce consumérisme haut de gamme, mais à Paris, sur l'une des plus belles avenues du monde, refusons l'affichage en anglais !

Elisabeth de Lesparda





Dans l'entreprise

Selon une étude IPSOS, la maîtrise de la langue française par les salariés constitue un « enjeu capital » pour les entreprises.

L'étude montre que 76 % des employeurs se trouvent confrontés quotidiennement aux lacunes de leurs équipes en matière de maîtrise du français. Ces lacunes ont des répercussions importantes sur leur crédibilité et leur efficacité, et par conséquent sur l'image, la réputation, la productivité et la performance financière des entreprises. Ainsi, selon 91 % d'entre eux, la qualité de la relation avec le client pâtit d'une expression fragile ou d'une orthographe déficiente.

Par surcroît, près de neuf employeurs et décideurs sur dix considèrent que la maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, est une compétence de plus en plus nécessaire avec l'avènement du télétravail et son développement consécutif à la crise sanitaire.

Les difficultés à s'exprimer et à argumenter à l'oral, à l'instar des lacunes en orthographe et en expression écrite, sont des freins à l'embauche, lors de l'intégration des nouvelles recrues et pour la promotion des salariés. Ainsi, 73 % des employeurs jugent indispensable la maîtrise orale de la langue française lors d'un entretien de recrutement, alors que 33 % d'entre eux seulement ont cette exigence pour l'anglais.

- Rapport Ipsos Projet Voltaire – Attente des employeurs et maîtrise de l'expression (8 octobre 2021).
- Étude menée en mai et septembre 2021 auprès des entreprises de plus de 50 salariés.
- Tout type de secteurs d'activité : industrie, construction/BTP, services, commerces et transport...
- 2 500 répondants, dirigeants, responsables RH, fonction recrutement/formation, tous décideurs en entreprise et administrations (secteur public et privé), dans la France entière.
- <https://drive.google.com/file/d/1N9kCiztyf41I31pZmrEKemogCkF5zNab/view>.



Papier calque*

Les entreprises et la presse économique se sont entichées d'une nouvelle tendance après les anglicismes qui ne servent à rien (sans les faire disparaître pour autant), qui consiste à reprendre tels quels des mots anglais qui ressemblent au français, pour les utiliser dans notre langue mais avec leur sens étranger. Cette pratique contribue naturellement à appauvrir la langue puisqu'elle fait ainsi disparaître toute la palette des mots qui les traduisent en français. Imputable au suivisme ou à une certaine paresse intellectuelle, cette pratique est tellement répandue que j'ai décidé de présenter plusieurs de ces mots sous la forme d'un tableau présentant, pour chacun, son sens anglais et ses traductions en français¹, qui peuvent être multiples en fonction du contexte.

Liste des calques	Contexte	Sens du calque en français	Exemples de bon usage
Éditer (un texte)	Sans doute sous l'effet de traductions automatiques dans le domaine informatique, ce verbe est souvent mal employé au sens de « modifier », « corriger » ou « réviser ».	En français, « éditer » est synonyme de « publier ». D'ailleurs, « éditeur » se traduit en anglais par <i>publisher</i> , alors qu' <i>editor</i> signifie « rédacteur », voire « rédacteur en chef » ou « responsable de la publication »	« Modifier le texte » « Cet entretien a été relu et corrigé par M. Linterrogé »

Opérer	Le commandant de bord vous claironne que le vol est « opéré » par Air France, alors qu'il est en fait « exploité ». Ce verbe très à la mode, véritable mot Schtroumpf ² , a tendance à servir pour tout et n'importe quoi (« <i>les radiations opérées</i> », « <i>usine opérée</i> », etc.), en particulier pour remplacer « exploiter » mais aussi, tout simplement, « effectuer » ou « réaliser ».	En français, « opérer » a de nombreux sens différents, mais qui ne sont pas ceux de la colonne de gauche : outre son sens chirurgical, il peut vouloir dire « faire effet » (pour un médicament, par exemple) ou « procéder », souvent pour une opération secrète ou militaire.	« Bienvenue à bord de ce vol exploité par Air France en partenariat avec Air Lingus » « Dix mille radiations ont été enregistrées » « L'usine est exploitée par le groupe depuis dix ans »
--------	--	---	--

Anne Rosnoblet

* Voir sur le site « [francaissansfautes](#) » cet article du 11 août 2021.

1. Traductions proposées avec l'aide du *Guide anglais-français de la traduction* de René Meertens, qui s'adresse d'abord aux traducteurs professionnels mais qu'utiliseraient avec profit tous les journalistes qui consultent des textes en anglais ou en *globish*. Les définitions françaises viennent du *Petit Robert*.
2. Voir dans *DLF 274* l'article intitulé « Schtroumpferies ».



Sus aux anglicismes !

Il est regrettable que les personnes, notamment les journalistes ou les publicitaires, qui emploient des anglicismes soient de plus en plus incapables d'utiliser leurs équivalents en français, tout simplement parce qu'ils ne les connaissent plus. Cette perte de vocabulaire est-elle un enrichissement ou un appauvrissement ?

Voici ce qu'en dit Gaël Nofri, historien et président de l'association Défense de la nation : « **Disons-le d'emblée, la langue française est menacée. Pas dans sa survie, bien au contraire même : l'espace francophone est immense et les projections démographiques ouvrent au demeurant des perspectives saisissantes. Avec 300 millions de locuteurs aujourd'hui et 800 millions à l'horizon 2050, le français ne risque pas de devenir une langue morte. Mais paradoxalement, il peut devenir une langue sans vie. Une langue qui ne pense plus le monde par elle-même, qui ne soit plus celle des échanges internationaux, celle de l'innovation, de la recherche, de la création, de l'art. Il n'y aurait rien de pire qu'une langue française qui se pense en anglo-saxon, qui cède à la globalisation, qui renonce à son génie propre.** »

En résumé, oui il faut chasser la plupart des anglicismes qui sont employés par paresse intellectuelle, par panurgisme, par inculture, par méconnaissance, par servilité, par soumission... et retrouver les équivalents français. Vous direz que, parfois, il n'y a pas d'équivalent français. C'est vrai, cela arrive quelquefois, mais la plupart du temps les mots français existent. Que faire quand il n'y en a pas ? C'est simple, il faut inventer des mots qui correspondent à la musicalité de notre langue en allant rechercher par exemple dans son étymologie.

Une autre conséquence négative de cette soumission à l'anglais peut ainsi être dénoncée : le blocage de la créativité et de l'inventivité sémantique de notre langue, qui a pourtant créé tant de mots pendant tant de siècles, avec tant de réussite et tant de bonheur. Regardez comme le mot **ordinateur** à la place de « *computer* » est une jolie trouvaille, de même que **logiciel** à la place de « *software* » décliné ensuite en **tutoriel**,





didacticiel, ou encore le courriel pour « *e-mail* » (merci à nos cousins québécois), même le mot informatique se distingue avec justesse de « *data processing* » (« est ringard quiconque n'a pas la bouche débordante de mots en *-ing* ! », dénonçait encore Cavanna), etc.

Allons encore un peu plus loin dans cette logique : si on utilise tant de mots anglais, au point qu'on a pu parler de « coolonisation », si nous ne sommes plus capables d'exprimer l'équivalent en français, on peut en conclure qu'il s'agit bien d'une régression.

Si vous écrivez dans un journal, une revue, si vous parlez à la radio, à la télévision, si vous participez à un échange ou une discussion intergénérationnels, n'avez-vous pas à faire l'effort de vous faire comprendre de tous ? Est-ce si ringard de vouloir stimuler ou renforcer l'esprit d'équipe plutôt que de booster le *team-building* ? Utiliser un vocabulaire français, c'est un droit, sinon un devoir, car chacun a le droit de comprendre. Ce droit de comprendre a un corollaire : le droit de ne pas comprendre une langue étrangère, que ce soit l'anglais, le serbo-croate ou le patagon. Cette référence constante à une sémantique exogène est également insupportable parce qu'elle exclut toute une partie de la population. Considérer que tout le monde comprend ou doit comprendre ces mots anglais, employés sans retenue (et sans même être traduits), est un affront et une blessure portés à cette multitude de gens que l'on rabaisse.

En conclusion, comme l'affirme Sharon Étienne, américaine devenue française par son mariage : « Le préjudice porté au trésor national (par les anglicismes) que représente la langue française pour le pays est un abus infligé aux générations actuelles, mais aussi aux générations futures... Nous sommes témoins d'un crime contre la civilisation... Il faut empêcher la disparition de la langue, de la culture et de l'honneur français. » Et elle ajoute : « Albert Einstein a dit que le monde ne serait pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui regardent et ne font rien. » Alors agissons en respectant et en révéant notre si belle langue, en refusant de la dénaturer par ce sabir atlantique qu'on appelle le franglais.

Alain Sulmon

Délégation du Gard





Kharkov, Kiev, Léopol

Le conflit en Ukraine et la bataille des toponymes¹

La toponymie en français est devenue un enjeu dans le conflit en cours. Sur le nom de la grande ville de l'est, des Russes et Ukrainiens se sont livrés une « guerre d'édition » sur le Wikipédia français, finissant par imposer *Kharkiv* contre *Kharkov*. Ils s'accordent sur l'axiome qu'il n'y aurait « *pas de nom français* ». Chacun avance, comme référence d'autorité, l'édition qui l'intéresse du *Petit Larousse*. Comme l'encyclopédie, le dictionnaire, dont les options éditoriales n'ont pas la transparence de Wikipédia, est instrument de propagande idéologique (on l'a encore vu avec le « *iel* » du Robert).

La consultation de l'« historique » de Wikipédia montre que *Kharkiv* a été imposé malgré l'argumentation bien étayée d'un contributeur qui concluait par « *Kharkov est le nom français. Ce n'est ni du russe ni de l'ukrainien, c'est du français ! ... La langue anglaise autorise ce genre de changements, pas le fr.* » (5 mai 2021). Il a immédiatement été débouté de façon arbitraire, au motif que « *le changement de Kharkov en Kharkiv est aussi visible dans les sources françaises* ».

À Kharkov, la population est moitié russe, moitié ukrainienne. C'est la suppression du statut de langue officielle du russe dans l'est du pays qui a été le facteur déclenchant de la « guerre du Donbass ». La question est donc très sensible. Le choix de *i* ou *o* vaudrait parti pris (comme *bique* et *bouc* pour le « genre »).

En français *Kharkov* ou *Kharkiv* n'est pas plus russe qu'ukrainien, ni à l'écrit (cyrillique), ni à l'oral, impossible à transcrire dans le système orthographique français : ru. *Харьков* ['xar'kəf] /uk. *Харків* ['xarkiv]. *Kharkov* est bien, et de longue tradition, le nom français. Le reconnaître désamorce la question en supprimant l'enjeu. Le choix arbitraire qui a clos le débat en faveur de *Kharkiv* n'est pas systématique sur Wikipédia.





Kiev reste en titre. La translittération de l'ukrainien *Kyïv* est présentée comme alternative, mais n'est pas employée dans le corps de l'article, ce qui est normal puisque **Kiev** est le français qui n'est pas plus russe, Киев, Kiyev/'ki(j)if/, qu'ukrainien, Київ, Kyïv/'kjiïv/.

La grande ville de l'ouest, ancienne capitale de la Galicie, à l'histoire très mouvementée, n'y est plus que *Lviv*. « Lviv ou la “Ville aux Lions” (en ukrainien : Львів, *L'viv* (/l'viïv/) ; en polonais : *Lwów* (/lvuf/) ; en russe : ЛЬВОВ, *Lvov* (/lvof/) ; en allemand : *Lemberg* ; en yiddish : גרעבעמעל [lemberik] ; en italien : *Leopoli* ; en latin : *Leopolis* ; en hongrois : Illyvó (au Moyen Âge) » et enfin « en français : *Léopol*, *Lwów*, *Lvov* puis plus récemment *Lviv* ».

On constate que chaque langue a conservé sa forme propre... Il n'y a donc que le français qui ne serait pas légitime.

Les Français semblent avoir oublié **Léopol** dont l'usage n'a été dépassé par *Lvov* qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale. C'est la forme historique et authentiquement française, conservée par l'italien *Leopoli*, l'espagnol et le portugais *Leópolis*. Le plus drôle est qu'en anglais le gentilé de « *Lviv* » est toujours *Leopolitan*.

Choisir *Kharkiv*, *Kyiv*, *Lviv* n'est pas tant prendre le parti de l'ukrainien que l'alignement sur le choix anglo-saxon, par soumission au projet de suppression des exonymes par l'adoption d'une forme universelle, utopie fondée sur la négation de la diversité linguistique. De nombreuses langues ont su conserver, et faire respecter, leur nom spécifique. Manque de culture historique et de connaissance géographique, on constate surtout, une fois de plus, que des Français font du zèle dans l'aliénation.

Ange Bizet

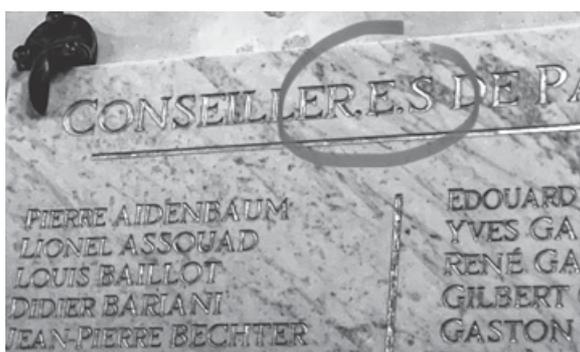
-
1. Cet article a été écrit avant la guerre. Nous reviendrons sur l'usage des médias au cours du conflit et publierons l'article sur le site de DLF.





Tableau d'horreurs

– À la mairie de Paris, l'écriture inclusive est désormais gravée dans le marbre. Au mur



du couloir menant à l'hémicycle, deux plaques rendent hommage aux conseillers de Paris ayant effectué plus de vingt-cinq ans de mandat pour l'une; aux présidents du Conseil de Paris pour l'autre. Les gravures ont été modifiées récemment et le coût de l'opération¹ sera supporté par les contribuables parisiens.



– Jugeant sans doute le nom du service OUI

trop franchouillard, notre Société nationale des chemins de fer français vient de le

renommer « *SNCF connect* ». Cela sonne beaucoup mieux aux oreilles des communicants branchés et cela vous a un petit goût de « *click and collect* » dans lequel ont déjà baigné tous les Français. Le matraquage anglais est sur les rails !

– Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a créé un nouveau dispositif



d'aide à la pratique des sports pour certaines catégories de nos concitoyens. Le service a été baptisé « Pass'Sport »². En plus d'une nouvelle concession à l'anglais, ce nom crée une confusion avec le *passport*. On pourrait s'attendre à d'autres choix de la part du ministère chargé d'éduquer nos enfants.

À quand le « *Pass'Montagne* » pour permettre l'accès aux sports d'hiver et le « *Pass'Droit* » pour l'aide judiciaire?

Marceau Déchamps

1. 18 600 €!

2. Décret n° 2021-1808 du 23 décembre 2021.



Tableau d'honneur



– Alors que nos commerçants français affichaient la mention « *click and collect* » pour montrer fièrement leur culture américanoïde, des sociétés étrangères s'attachaient à respecter notre langue. Ainsi, le magasin IKEA de Caen affiche encore un immense panneau sur le mur de son bâtiment, visible depuis la rocade sud, sur lequel est clairement indiqué en français « Cliquez et emportez ».



– L'Académie française s'oppose à la carte d'identité bilingue¹. Elle a mandaté un cabinet d'avocats pour porter sa réclamation auprès du Premier ministre. Sans réponse ou en cas d'absence de décision acceptable, l'Académie déposera un recours devant le Conseil d'État. Il s'agit là d'une démarche exceptionnelle qui confirme le caractère inacceptable de ce document.

– Aurèle Challet, président de la délégation suisse de DLF, a adressé à Mme Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'État de Vaud, une protestation contre « *une utilisation arbitraire et abusive de l'écriture inclusive dans les documents officiels émis par l'État de Vaud* ». M. Challet appelle à ne reconnaître aucun document officiel affublé de cette écriture et annonce le lancement prochain d'une « *initiative populaire pour interdire l'usage de l'écriture inclusive* ».



– Comme en écho en France, le sénateur Étienne Blanc a fait le 29 janvier 2022 une proposition de modification de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, pour faire interdire l'emploi de l'écriture inclusive dans tous les documents officiels ou contractuels. Voilà une belle mobilisation de la communauté francophone.



Marceau Déchamps

1. Voir « Tableau d'horreurs », DLF n° 280 (2^e trimestre 2021).



Le français pour Claire Koç



Invitée d'honneur, le 20 janvier, Claire Koç, journaliste à France Télévisions, nous a décrit le combat qu'elle a mené, depuis son entrée à l'école, pour s'appropriier la langue et la culture françaises, puis obtenir enfin la nationalité française. Dans son livre poignant *Claire, le prénom de la honte* (voir p. II), « Claire Koç raconte ce parcours en ayant cependant encore le sentiment d'être en permanence ramenée à ses origines [turques] dans une France qui valorise le multiculturalisme plutôt que l'universalisme, alors qu'elle voudrait juste clamer "son amour à la France qui lui a permis d'être libre". [...] Son livre est un rare plaidoyer pour la liberté et l'intégration, contre le communautarisme et tous les obscurantismes ». (France Info, 10 mars 2021.) Voici, rédigés à l'intention des lecteurs de DLF, les mots que Claire Koç a prononcés à la fin de sa conférence.

Sans langue française, il n'y a pas de nation française. Et donc pas d'héritage, pas de sentiment d'appartenance à une littérature qui a influencé et rayonné dans le monde entier. Avec la littérature française, je me suis émancipée car c'est en la maîtrisant que l'on s'élève intellectuellement et socialement.

On nous parle toujours du « rêve américain » mais il y en a un encore plus beau et plus précieux : c'est le rêve français qui a permis à un Jean Giono, autodidacte, de devenir un des plus grands auteurs français. L'école de la République et les hussards noirs permettaient à ces parcours incroyables d'exister par le biais de la méritocratie.





Je me suis émancipée par la langue française, par la lecture.
Comment ?

En apprenant à m'exprimer avec finesse et subtilité, en structurant ma pensée, en accordant sa place à la nuance. Car la langue française est l'art de la conversation.

Elle représente pour moi l'héritage du bon goût, du beau parler. Et ce qui est merveilleux avec elle, c'est qu'il existe un mot pour chaque sentiment. Je dis souvent que la France aurait pu me manquer, dans le sens « rater », c'est ça la subtilité de la langue française.

La France m'a apporté la liberté, je lui offre en retour un livre où je lui témoigne tout l'amour que j'ai pour elle et pour sa langue.

* * *



Deux extraits de ce livre :

« Puisque j'aime la France, et comme je veux en faire partie, je préfère retenir ses valeurs » (p. 66).

« Quel plus beau cadeau que de recevoir Dumas, Balzac ou Proust en héritage ? Ce goût du savoir et des lettres a suffi pour m'attacher irréductiblement à la France et à son destin » (p. 67).

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

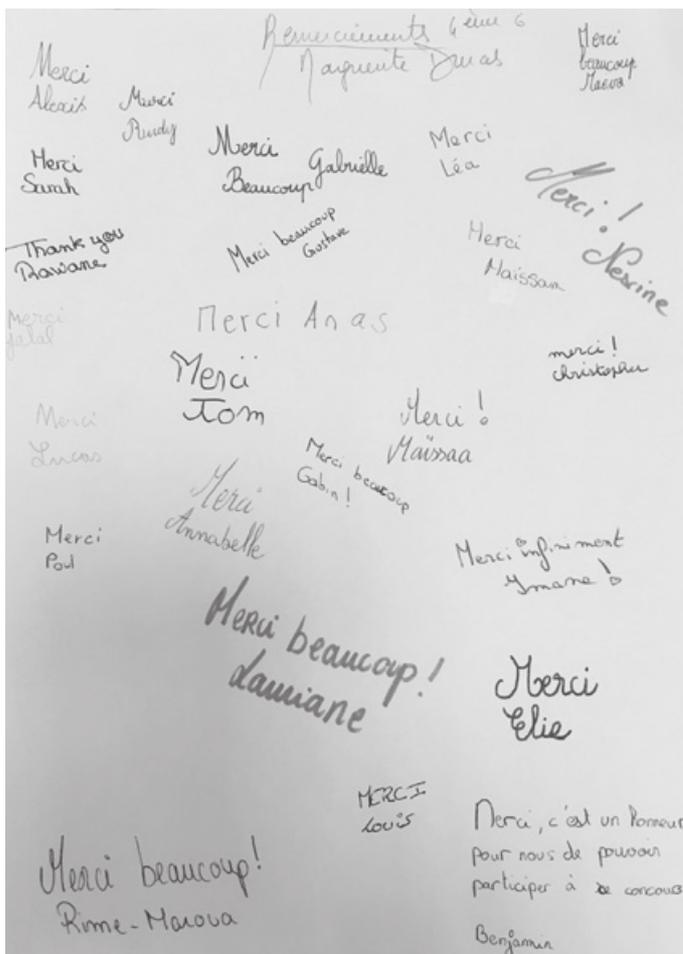




Feuilleton

Défendre la langue française en la faisant aimer, tel est notre propos. À la lecture des instructions officielles de l'Éducation nationale, nous avons organisé ce jeu : un feuilleton écrit par des élèves de 4^e, sous la tutelle de leur professeur, jeu dont la récompense est la publication dans la revue. La classe entière doit participer à l'écriture.

Trois établissements sont en compétition pour concevoir un des trois épisodes. Chacun des épisodes est composé par un collègue différent.



Réaction des élèves à ce projet.

Ce travail collectif se fait au cours de plusieurs séances que le professeur organise à sa convenance. Le premier épisode retenu a été élaboré d'après les informations données par le professeur :

- les élèves votent pour proposer un cadre spatio-temporel et la nature de personnages ;
- des ateliers d'écriture collective délibèrent au sujet de l'emploi des mots et des figures de style (métaphore, comparaison, etc.) ;
- le premier épisode est le fruit de ces travaux.





Premier épisode.

À peine la nuit tombée, la lune se refléta sur l'eau scintillante du port de Casablanca. L'odeur des grillades envahissait peu à peu la cité. Il y régnait un froid glacial qui contrastait avec les fortes chaleurs de la veille. Les cris des enfants et des mouettes résonnaient à travers le port comme un orchestre de chaâbi. Le quai était bordé de vieux paquebots qui ressemblaient à des monstres fumants attendant une foule de gens impatientes. L'embarquement était imminent.

Soudain, à la lueur d'un lampadaire, une silhouette longiligne apparut. Elle semblait esquiver la lumière et paraissait voler au-dessus des pavés fatigués. Les pans de son long kaftan bleu foncé traînaient sur le sol poussiéreux. Plus elle s'approchait du grand navire qui reliait Londres à Casa, plus sa longue chevelure brune, parfaitement ointe à l'huile d'argan, brillait. Ses yeux verts scintillaient dans la pénombre.

Jannah venait de s'échapper de la maison de sa grand-mère avec qui elle vivait depuis la mort accidentelle de ses parents.

Arrivée devant le monstre à vapeur, elle se demanda comment elle allait pouvoir s'infiltrer à l'intérieur sans être repérée.

Il lui fallait se changer ! Une idée lui vint lorsqu'elle aperçut, oubliée dans un recoin, une malle en osier.

Comme personne ne la regardait, elle l'ouvrit et se saisit de vêtements de garçon un peu trop grands qu'elle alla enfiler cachée derrière un hangar.

Ainsi, Jannah se dépêcha de retourner voir si la malle était toujours à quai. Comme personne ne l'avait enlevée, elle se glissa à l'intérieur.

Cachée là, elle finit par entendre le retentissement des sirènes qui annonçaient le départ. Tout à coup, elle entendit des voix et sentit la malle se soulever.

4^e 6, collège Marguerite-Duras à Libourne





Nouvelles publications



LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS, OUTILS D'UNE LANGUE ET D'UNE CULTURE, de Jean Pruvost

Éditions OPHRYS, « L'Essentiel français », 2021, 228 pages, 18 €

Observant l'évolution de l'œuvre lexicographique de Jean Pruvost, c'est la métaphore de l'arbre qui s'impose, celle de l'histoire du langage de pair avec le développement des savoirs.

Au commencement les racines, quête inassouvie des origines, car les mots pourraient bien nous conduire vers la découverte des « *mystères que le ciel cache* ». Ainsi de *L'Etymologiae* d'Isidore de Séville au VII^e siècle, ouvrage fondateur de la pensée médiévale pour tout l'Occident latin pendant plus d'un demi-millénaire.

Est-ce la crainte de l'oubli de leur langue qui incita les érudits à « *recueillir* » les vocables estimés rares ou techniques ? Déjà au III^e siècle avant J.-C., Aristophane de Byzance avait fondé une École de lexicographie, mais aussi les Romains, avec Varron, au I^{er} siècle avant J.-C., lequel opéra un classement par matières dans le *De Lingua latina*. Le tronc de l'arbre a donc commencé sa croissance en latin, idiome dangereusement concurrent pour l'établissement du français. Mais fort heureusement, le roi François I^{er} signa en 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterêts, instaurant l'obligation de rédiger les documents officiels en français. La même année, l'imprimeur Robert Estienne publie le *Dictionnaire francoislatin* qui fait la part belle aux articles rédigés en français, même s'il conserve « *un bilinguisme discret* » ! Par la suite, le mouvement s'accélère : le XVI^e siècle finissant produit le *Thrésor de la langue françoise* de Jean Nicot, tout à la gloire de la langue nationale ! Mais on a peine à croire que notre précieux idiome avait déjà besoin d'être défendu contre la menace vigoureuse de l'italien, et encore surnoise du latin ! Néanmoins, l'institution salvatrice fut l'Académie française, fondée en 1634 sous le règne de Louis XIII. À dater de cette époque, l'arbre s'enrichit de rameaux par milliers, sans compter une riche frondaison de dictionnaires bilingues, spécialisés et même (et surtout !) amoureux. Pouvait-on imaginer qu'en 2019, notre vénérable Académie offrirait gratuitement, par le biais d'un portail électronique avec un simple « clic », les neuf éditions de son *Dictionnaire* depuis la première en 1694 ?

Jean Pruvost déambule tout à son aise au sein de cette étonnante créature. La nouvelle édition de son ouvrage – lauréat en 2007 du prix de l'Académie française – indique les chemins à suivre selon nos intérêts intellectuels. Désormais, depuis son téléphone, tout citoyen moderne et branché peut s'initier aux arcanes dictionnaires... **Monika Romani**



LE PIÈGE DU TOUT-ANGLAIS EXPLIQUÉ AUX FRANÇAIS PAR UN ANGLAIS, de Donald Lillistone

Éditions Glyphe, « Le français en héritage », 2021, 96 pages, 8 €

Après avoir lu l'essai de Donald Lillistone, enseignant anglais farouchement francophile, on se demande comment les anglophobes peuvent encore s'autoriser à pratiquer « le tout-anglais » ! Car sa démonstration visant à les remettre dans le droit chemin, est lumineuse.

D'abord, l'auteur rappelle la définition canonique de la langue par le linguiste Claude Hagège : manière de penser, façon de voir le monde, expression d'une culture, beaucoup plus qu'outil de communication. Il s'ensuit que « le tout-anglais », énoncé sous forme de globish (mot-valise composé de *global* et *english*), simplification n'utilisant que les expressions les plus communes,





produit un nivellement destructeur par le bas. Ce sont principalement des agences de com et de tourisme, des organisateurs de conférences en mal d'originalité et certains membres des classes dirigeantes qui déforment sans scrupule et le français et l'anglais en croyant « faire moderne ». En fait, ce snobisme niais et parfois franchement ridicule s'expliquerait par des raisons économico-politiques. David Crystal, spécialiste de la langue anglaise, a démontré à maintes reprises que cette situation résulte de la puissance de l'Empire britannique au XIX^e siècle, suivie de l'hégémonie des États-Unis aux XX^e et XXI^e siècles. Actuellement, même après le Brexit, le piège du « tout-anglais », c'est l'empire spirituel américain, « *seule culture populaire commune aux jeunes Européens* ».

Alors, la richesse pluriculturelle européenne est-elle condamnée à se diluer dans le « tout-anglais » ? Soyons optimistes. Car il semble que cette prédominance commence à faire date (*vintage* !). Les études récentes montrent que « *l'anglais ne suffit plus !* », impliquant un renouveau du français, de l'allemand et de l'espagnol. CQFD. M. R.

LANGUE FRANÇAISE MINUTE. 200 DIFFICULTÉS À SURMONTER POUR ÉCRIRE ET PARLER UN FRANÇAIS CORRECT, de Delphine Gaston-Sloan

Éditions Contre-Dires, 2021, 420 pages, 14,90 €

Par les temps qui courent, Delphine Gaston-Sloan sait que la langue française nous attend au tournant des multiples complications dont elle a le secret. L'autrice nous offre donc un programme minuté au sein duquel le chapitre intitulé « Des fautes de proximité » ainsi que leur kyrielle de barbarismes et pléonasmes, est celui qui démontre le mieux à quel point le français est redoutablement difficile.

Ainsi, pour une oreille non francophone ou d'un faible entendement, la confusion est vite faite hélas entre *affection* et *infection*, pis encore entre *billard* et *billot*, *percepteur* et *précepteur*, *circonscire* et *circoncire*, *lésion* et *liaison*, etc. Ces mots dangereux pour la vie sociale sont analysés en éclairant le lecteur par des exemples toujours empruntés à l'Histoire ou à la littérature, ce qui rend cet ouvrage doublement attrayant.

Par rapport à ces bévues irréparables, l'orthographe et la conjugaison semblent moins urgentes à réparer, encore que les 200 difficultés présentées ici méritent une étude sérieuse, si l'on souhaite ajouter sur son CV : « connaissance du français ». M. R.



LA FABULEUSE HISTOIRE DE L'INVENTION DE L'ÉCRITURE, de Silvia Ferrara

Éditions du Seuil, 2021, 320 p., 22 €

« *Je suis en CM 2. La maîtresse écrit au tableau des signes étranges que je n'ai jamais vus. La maîtresse écrit et, sans le savoir, elle appose un sceau sur ma vie.* »

Silvia Ferrara, aujourd'hui professeur de philologie mycénienne à l'université de Bologne, se rappelle cet instant extraordinaire qui va décider de ses recherches, de ses découvertes, et de cette histoire de « *la plus grande invention du monde* ». Celle-ci n'a pas été inventée en un clin d'œil, mais progressivement. Dans des pages précieusement illustrées d'images rares et savantes – sceau en jaspe gravé de signes crétois hiéroglyphiques, stèle d'un Danzante de Monte Alban (Mexique), inscription avec licorne de la vallée de l'Indus, alphabet de Hildegarde de Bingen, disque de Phaistos, etc. –, l'autrice nous fait voyager « *dans le temps et l'espace comme dans les méandres de l'esprit humain* ». Fabuleuse et passionnante histoire en effet des écritures indéchiffrées, des écritures inventées et d'étonnantes découvertes, dont on peut imaginer les joies qu'elles procurent. Au fil des pages de ce livre savant, mais très vivant et très agréable à lire,





un souvenir m'est revenu : le poète libanais Saïd Akl m'apprit comment, d'un empattement retourné au bas de la lettre F, il avait pu traduire un phonème arabe qu'on ne pouvait, à la lecture, entendre en français. Un ouvrage rare pour des langues qui n'ont pas dit leur dernier mot. Savoureuses perspectives... [Jacques Dhaussy](#)

Site internet à connaître et à faire connaître

[LANGUE SAUCE PIQUANTE](https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/), <https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/>

Martine Rousseau et Olivier Houdart, qui se présentent comme « *camarades de casse* », animent ce blog depuis dix-huit ans.

S'attachant essentiellement à la défense de la langue française, les deux « camarades » traquent les erreurs et fautes de français commises régulièrement dans les médias par les journalistes et autres « communicants ». Ils ne s'interdisent pas les incursions dans l'actualité, les sujets de société et les affaires culturelles.

Martine et Olivier ont lancé leur blog à une époque où ils étaient les correcteurs du *Monde.fr*. Autant dire qu'ils ont des références en matière de langue française. Ils ont interrompu leur carrière correctrice mais continuent à animer le blog, qu'ils espèrent « *toujours piquant et pas trop peccant* ». [Pierre Gusdorf](#)

À signaler :

- [LES MOTS IMMIGRÉS](#), d'Erik Orsenna, de l'Académie française, et de Bernard Cerquiglini, illustrations de François Maumont (Stock, 2022, 120 p., 17,50 €, liseuse 12,99 €).
- [COMMENT DIRE ? UTILISEZ LES FIGURES DE STYLE EN FONCTION DE VOS BESOINS](#), de Jean-Pierre Colignon (ediSens, seconde édition, 2022, 240 p., 16 €).
- [CINQUANTE ANS DE MÉTALEXICOGRAPHIE : BILAN ET PERSPECTIVES. HOMMAGE À JEAN PRUVOST](#), sous la direction de Danh-Thành Do-Hurinville, Patrick Haillet et Christophe Rey (Honoré Champion, « Lexica, Mots et Dictionnaires », 2022, 342 p., 45 €).
- [ÉCRIRE SANS FAUTE\(S\). DICTIONNAIRE MODERNE ET PRATIQUE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS](#), de Jean-Pierre Colignon (CFPJ, 2022, 28,50 €, à paraître).
- [LES GRANDES RENCONTRES](#), de Véronique Berger Grenier (Éditions Maïa, 2021, 176 p., 18 €).

* * *

- [RHÉTORIQUE. L'ART DE SAVOIR CONVAINCRE – MANUEL DE COMMUNICATION ÉLOQUENTE](#), de Robert Mercier (autoédition, 2021, 154 p., 13,99 €).
- [QUI VEUT LA PEAU DU FRANÇAIS?](#), de Christophe Benzitoun (Le Robert, « Temps de parole », 2021, 288 p., 22 €).
- [LE KJOKK. DICTIONNAIRE DES BIZARRERIES DE LA LANGUE FRANÇAISE](#), de Mickaël Schauli (AFNIL, 2021, 210 p., 20 €).
- [L'AGENDA DES AMIS DES MOTS 2022](#), de Muriel Gilbert (Vuibert, 2021, 192 p., 14,90 €).
- [HISTOIRE DES NOMS DE FAMILLE FRANÇAIS. DE LEUR FORMATION À LEUR DISPARITION](#), de Xavier Deniau (L'Harmattan, « Nomino ergo sum », 2021, 258 p., 27 €, version numérique 20,99 €).
- [LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DANS TOUS SES ÉTATS](#), de Marina Yaguello (Le Seuil, « Essais », 2021, 240 p., 8,30 €).
- [LES MOTS BRETONS DANS LA LANGUE FRANÇAISE](#), de Nicolas et Serge Buanic (Éditions Ouest-France, 2021, 216 p., 12 €).



Vie

de l'association

Sommaire

Déjeuner parisien	II	Merci!	VIII
Prix Richelieu 2022	II	Trouvez l'auteur	VIII
Nouvelles des délégations	II	Solution des mots croisés	VIII
Confinement de collégiens	IV	Échos	IX
Hommage	V	Bulletin d'adhésion	XII
Tribune	VI	Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :
222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps,
 vice-président d'honneur.

Administrateurs : MM. Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Philippe Jullian-Gaufrès, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier et M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Vie de l'association

Déjeuner parisien

Claire Koç était l'invitée du déjeuner d'hiver de DLF le 20 janvier (voir p. 62). Dans son livre *Claire, le prénom de la honte* (Albin Michel, 2021, 208 p., 17,90 €), elle témoigne des difficultés de l'assimilation à la française. Fille d'immigrés turcs, elle est arrivée en France en 1984 à l'âge de un an. Aujourd'hui, elle raconte son amour pour la langue et la culture françaises, et comment sa famille, ses amis, ses collègues l'accusent d'avoir « trahi ses origines » en demandant sa naturalisation et en abandonnant son prénom de Çigdem.

Nos adhérents ont été sous le charme de cette jeune femme sincère et déterminée.

Pierre Gusdorf

Prix Richelieu 2022

Réunis le 20 janvier, les membres du jury, c'est-à-dire les administrateurs de DLF, ont attribué le prix Richelieu 2022 à un journaliste de radio : [Emmanuel Khérad](#), qui, depuis 2005, présente « La Librairie francophone » sur France Inter. Cette émission est diffusée également sur Radio Canada 1^{re}, la RTBF (Radio-télévision belge de la Communauté française), RTBF International, la Radio suisse romande, la radio américaine Sirius, Radio France internationale...

Notre président, [Xavier Darcos](#), de l'Académie française, lui remettra son prix le 9 juin 2022, ainsi qu'à [Monique Raux](#) et [Étienne de Montety](#), lauréats du prix Richelieu 2020, et à [Stéphane Bern](#), lauréat du prix Richelieu 2021, au cours d'une cérémonie à l'Institut de France (voir 3^e de couverture). [G. M.-V.](#)

Nouvelles des délégations

ALLIER

La délégation organise le prochain Salon du livre de Vichy.

CHARENTE-MARITIME

Le président [Christian Barbe](#) nous écrit : « La délégation a organisé deux rencontres, le

16 octobre et le 11 décembre 2021 autour de George Sand, avec la participation de jeunes. Les prochains défis d'orthographe auront lieu le 2 avril et le 7 mai 2022 à Saintes, au Relais du Bois Saint-Georges, avec nos remerciements pour son sympathique accueil. En cas de modification de dates un courriel sera envoyé. »

CHER

Du **président Alain Roblet** : « Le 29 janvier, à l'issue de l'assemblée générale de la délégation, le conseil d'administration a élu **Alain Roblet**, président, **Claude Langlois** et **Jean-Pierre Rouard**, vice-présidents, **Jack Bécard**, secrétaire, **Philippe Leblond**, trésorier, et **Danièle Sennedot**, trésorière adjointe. Treize actions ont été arrêtées pour l'année 2022. Les animations suivantes sont prévues dans les semaines et mois à venir :

- au cours de la Semaine de la langue française et de la Francophonie : épreuves du Plumier d'argent ;
- en mai : remise des prix du Plumier d'argent ;
- en juin : animation au profit d'une délégation de professeurs moldaves enseignant le français, en visite dans le Cher ;
- fin juin (ou pendant l'été) : pique-nique annuel. »

GARD

Le **président Alain Sulmon** nous écrit : « Pour le second trimestre 2022, voici ce que nous avons en prévision pour le moment :

- participation au Salon du livre de Barjac, les samedi 2 et dimanche 3 avril ;
- invitation à participer au festival Les passeurs de livres, à Alès, du 10 au 12 juin. Thème : "Étrange, étranger" ;
- organisation de notre quatrième et dernière soirée littéraire de l'année 2021/2022 (date non encore fixée).

C'est grâce aux Salons du livre où nous sommes présents que nous pouvons nous faire connaître et – cerise sur le gâteau – recruter de nouveaux adhérents ! »

LOT

De la **présidente Sandrine Mage** : « Après une brève suspension de nos réunions, pendant le pic de l'épidémie que nous connaissons et afin de protéger les plus fragiles, nous continuons nos projets. La première Lettre de nos travaux collectifs circule sur notre territoire, parmi les associations culturelles et chez nos adhérents.

Nous vous remercions d'avoir accepté de la diffuser à toutes les délégations. La prochaine est sur le point d'être réalisée... »

LYON

D'**Éliane Moras** : « Lors de notre dernière assemblée générale (26 mai 2021), **Nicole Lemoine** [qui décédera le 30 novembre] a été nommée présidente d'honneur et nous avons élu : **Françoise Michel**, présidente, **Yvonne Excoffon**, vice-présidente, **Daniel Joly**, secrétaire, et moi-même, trésorière.

- Mercredi 30 mars à 14 h 30, salle de conférences du centre culturel d'Écully : "Concours littéraire auteurs français". S'inscrire avant le 23 mars au 04 78 43 29 67 ou à : ccclangue69130@gmail.com.
- Jeudi 5 mai à 10 h 30 : visite guidée de l'Hôtel-Dieu. Cette visite dure entre une heure trente et une heure quarante-cinq minutes. Possibilité de déjeuner ensuite au restaurant Le Réfectoire. S'inscrire dès que possible au téléphone ou par courriel (voir ci-dessus). »

PAYS DE SAVOIE

Le **secrétaire Lucien Berthet** nous écrit : « Le programme de notre délégation pour les premiers mois de 2022 a été discuté et arrêté lors de notre réunion de bureau et CA du 20 novembre 2021. Il sera réprécisé et complété [...] lors de notre prochaine réunion, prévue à Annecy fin février ou début mars. Les actions et démarches déjà programmées sont les suivantes :

- Contacts avec les présidents des deux départements savoyards concernant l'abus flagrant des anglicismes dans leur communication, en particulier dans leurs annonces de promotion touristique. Rappel des obligations découlant des articles 14 et 15 de la loi Toubon (subventions).
- Lettres à adresser aux deux préfets pour leur demander de rappeler aux élus départementaux et municipaux ces mêmes obligations. Nous avons déjà eu des échanges avec la DGLFLF à ce sujet ; une intervention de sa part nous paraissant tout à fait souhaitable.

Vie de l'association

– Nouveaux recours, gracieux puis contentieux, si réponse négative ou absence de réponse, à l'encontre de deux importantes stations de Tarentaise (73) et de la commune concernée (slogans publicitaires et appellations d'épreuves sportives en anglais).

– Recours envisagés contre la Ville de Chambéry et son refus de prendre en compte nos demandes de respecter la loi Toubon, malgré une lettre envoyée par la DGLFLF appuyant notre démarche.

– Relances auprès des adhérents des deux départe-

ments pour une plus grande implication dans nos actions et multiplication des contacts pour de nouvelles adhésions et de nouveaux engagements. Le dynamisme futur de notre délégation régionale en dépend. »

TOURAINES

Le président Philippe Le Pape assurera plusieurs conférences pour la promotion de la langue française. Celles-ci ne sont cependant pas encore programmées, en raison des contraintes sanitaires.

Confinement de collégiens

Nous avons déjà publié (DLF nos 281 et 282) sept des meilleures rédactions du Plumier d'or 2021. En voici deux autres.

Cinq, ... quatre, ... trois, ... deux, ... un, ... ça y est !

Macron annonce : « Confinement général à durée indéterminée. » D'un geste vif, j'éteins la télévision noire à écran plat, et je cours annoncer cette nouvelle, pour le moins étrange, à toute ma famille. Personne ne sait que penser. Bonne chose ? Mauvaise chose ? Brouillard complet dans la tête des citoyens français. Personnellement, je suis plutôt satisfaite. Imaginez : des vacances imprévues apportées sur un plateau d'argent !

Les tweets s'enchaînent sur les réseaux, et les vannes sur le virus fusent, le tout dans une atmosphère curieuse et impatiente.

Un mois passe.

D'un mouvement las, j'attrape une tartine équilibriste sur ma pile de livres. Il est au moins midi, et je petit-déjeune. La classe commence à manquer, l'ennui se fait cruellement sentir...

Comme j'aimerais avoir à mes côtés un prof de maths ou de français... Pour comprendre les fractions et l'imparfait... Ou encore des amis. Bien sûr ! Pour tromper l'ennui.

Alors, oui. Aujourd'hui, 12 mars 2020 à 14 h 38, je souhaite plus que tout être à l'école...

Qui l'eût cru ?

Anouchka Neuville, du collège Sainte-Marie, à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)

* * * *

Au début, je fus rebutée par l'idée du confinement. En effet, cela ne me mettait pas en joie de ne plus pouvoir voir mes camarades et mes amis tout en continuant d'étudier. Je détestais cruellement l'idée de rester chez moi.

Au fur et à mesure que le temps passait, j'ai décroché du travail scolaire, absorbée par la lecture de livres intéressants, certes, mais si vite lus dans de telles conditions. Si certains ont été aspirés par des jeux vidéo, des séries et que sais-je encore, ce ne fut pas mon cas. Je regrette de ne pas avoir pu aller au collège, car, malgré la façon dont je me nourrissais de ma lecture, je me renfermais sur moi-même, perdant tout contact avec mes amis et même avec ma famille.

Je me rappelle, en si peu de temps, avoir perdu pied, lisant discrètement pendant les visioconférences ou rendant un travail pratiquement similaire au contenu des documents donnés par mes professeurs, imprimant les leçons et les collant rapidement dans mes cahiers sans même y jeter un œil. Toute motivation pour travailler m'avait quittée, je ne parlais presque plus à mes amis, mes jours, à l'instar de mes nuits, étaient occupés à la lecture.

Un jour mes parents ont caché mes livres, ce qui n'a pas eu l'effet de me renvoyer dans le droit chemin mais plutôt de me laisser, lasse, m'avachir dans le canapé. J'avais besoin de contact humain. Pourtant, je savais pertinemment que le confinement était inévitable pour vaincre ce qu'on appelait à une époque le « virus chinois ».

Louise BONAFÉ, du collège Saint-Joseph - La Salle, à Toulouse (Haute-Garonne)

Hommage

Nicole Lemoine, notre présidente et amie, vient de nous quitter au terme d'une longue vie consacrée à la culture.

Faut-il rappeler qu'elle contribua à la création de la délégation de Lyon et que, pendant plusieurs décennies, elle en fut la cheville ouvrière? Grâce à elle, à son entregent, les adhérents purent assister à de nombreuses conférences sur des sujets très variés, participer à des sorties culturelles ou se rendre dans des musées dont elle guidait parfois elle-même la visite. Nombreux sont ceux qui n'oublieront pas les voyages à Paris en sa compagnie pour les assemblées générales.

Amène, courtoise, affable, elle savait accueillir et personne n'était insensible à son remarquable pouvoir de sympathie. Nous pensons nous faire les interprètes des adhérents pour lui dire toute notre reconnaissance.

Françoise Michel et Daniel Joly

Tribune

C'est avec un grand plaisir que j'ai pris connaissance dans les numéros 281 et 282 de DLF du bel hommage rendu par Xavier Darcos à Jean de La Fontaine.

Je me permets de suggérer que *DLF* consacre aussi dans un numéro de sa revue un article à un autre fabuliste français, Florian (Jean-Pierre Claris de Florian, 1755-1794), grand admirateur de La Fontaine et dont certaines fables comportent des morales qui, comme celles de La Fontaine, ont traversé les siècles :

– Dans « Le Vacher et le Garde-Chasse » : « *Chacun son métier, les vaches seront bien gardées.* »

– Dans « Le Grillon » : « *Pour vivre heureux, vivons caché.* »

Certes la poésie du XVIII^e siècle est moins « poétique » que celle du Grand Siècle, mais entre La Fontaine et Florian la langue avait évolué et le français de Florian est nettement plus proche du français actuel.

L'école de Jules Ferry fera de Florian, au même titre que de La Fontaine, des exemples du beau langage et de la hauteur morale qu'il faut inculquer aux enfants. Mais depuis un siècle Florian est tombé dans un relatif oubli que j'estime injuste même si l'œuvre de La Fontaine est assurément supérieure à celle de Florian.

René Coulomb (Paris)

Merci à ceux qui remplissent les pages du bulletin, nous instruisent, nous rappellent à l'ordre ou nous rassurent en nous montrant que nous ne sommes pas les seuls à remarquer les déviances de notre langue.

Merci pour le « renseigner » que je vilipende depuis plusieurs années lors de

nos modestes réunions, l'horrible « *pour ne pas que* ». Pour le mauvais usage des prépositions et bien d'autres fautes dans la bouche des présentateurs de la météo, qui ont aboli le futur de notre conjugaison au profit du verbe *aller*, anglicisme d'une langue sans nuances.

Bien que leur emploi ne relève pas de la même raison, j'ajouterais volontiers dans la série « Accents circonflexes » le « *bâteau* » qui semble n'avoir été construit que pour couler, le « *châlet* » dont l'accent remplace peut-être la neige quand reviennent les beaux jours et le verbe *faire*, écrit vous « *faites* » comme si on se baladait sur le toit. Honneur au *Figaro* qui n'a jamais employé autre chose que le **passé** (sanitaire ou autre). Honte aux journaux de notre région qui ne manquent jamais une occasion de sacrifier à la mode du globish.

La Direction générale des finances publiques rivalise avec la formule « *Zemmour au porte du second tour* ». Je viens de recevoir un document dont voici la formule de politesse : « *Nous vous prions d'agréer l'expression de nos haute considération.* »

La relecture doit être vraiment escamotée pour laisser partir chez des contribuables sans doute nombreux de pareilles bévues.

Claude Adgé, présidente de la délégation de Franche-Comté

Chaque année, Larousse en particulier publie un *Petit Larousse* avec un certain nombre de mots nouveaux ou de définitions différentes. La presse en parle parfois et en cite quelques-uns. Personnellement, j'aimerais connaître l'ensemble des nouveautés, mais pour cela il faudrait

acheter le volume et encore faudrait-il les trouver dans des milliers de pages ! Et d'autre part ce serait faire collection de dictionnaires !

Aussi j'ai écrit à Larousse en leur suggérant de publier, parallèlement au dictionnaire, un petit fascicule contenant les nouveautés. Et, pour que ce fascicule ait quand même une certaine importance, d'y ajouter les nouveautés des deux ou trois années précédentes. Je suis persuadé que cette publication aurait un grand succès auprès des amoureux de la langue française. Mais Larousse n'a même pas accusé réception de mon courrier. Qu'en pensent-ils ? Et vous-mêmes à DLF ? [...]

Les numéros de DLF sont toujours aussi passionnants à lire et surtout instructifs. C'est pour moi un régal.

Marcel Chapeland (Mâcon)

Après « *héroïsé* », j'ai entendu ce matin sur France Inter « *héroïsation* » à propos de tel champion de tennis dont je ne dirai pas le nom, de crainte de l'écorcher.

Par ailleurs, je n'en peux plus d'entendre, de la part de journalistes : « *Merci d'avoir été notre invité.* » Évidemment, c'est trop long de dire : « Merci d'avoir accepté notre invitation. »

Je crois qu'il vaudrait mieux que je groupe mes remarques chaque fois que je fais un

bond, mais ce matin, c'est le pompon. En effet, tel psychiatre parle de « *psychiatrer* » les malades...

Annie Rainelli-Dongradi (courriel)

Toutes vos actions sont indispensables pour que notre belle langue cesse d'être polluée par l'écolo-bobo-snobisme et ses anglicismes qui font de Lyon la capitale des gogols. J'aime Londres, la langue anglaise que je ne parle pas vraiment et les Anglais, et ils doivent se moquer de nous.

C'est pourquoi je verse un peu plus pour mon soutien à toutes vos initiatives.

Gardons espoir...

Michel Grange (Lyon)

Bravo pour la revue toujours si instructive et agréable à feuilleter, au hasard des moments ! Merci.

M. et Mme Barthélémy (Ruffey-le-Château)

Je vous adresse tous mes encouragements pour votre action en faveur de notre langue, et mes compliments pour la qualité de votre revue.

Dominique Ben (Saint-Denis-d'Oléron)

Nous avons reçu de très nombreux messages de vœux, plus chaleureux les uns que les autres. Nous ne pouvons hélas répondre à chacun. Que tous trouvent ici nos vifs remerciements.

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons.
Citons Jean-Jacques Ably, Claude Adgé, Guy Amsallem, Jean-Claude Auzoux,
Didier Bertrand, Éveline Bodin-Udron, Robert Bordenave,
M. et M^{me} Claude Brunet, Monique Brunold, Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy,
Marie-Odile Casanova-Pénog, Gilbert Cassaing, Marcel Chapeland,
Joseph Cipriani, Marceau Déchamps, M. et M^{me} Bernard Depouilly,
Michel Dumas, Philippe de Fauville, Julien Gaudremeau, Françoise Goudenège,
Michel Grange, Claude Lafargue, Jean Lassalle-Caraby, Nicole Lavallée,
Élisabeth de Lavallade, Philippe Le Pape, Dominique Lessellier,
Bernard Lieutaud, Suzanne Maulvault, Francis Mayet-Saillart,
Pierre-Alain Millot, Martine MODO, Françoise de Oliveira, Roland Petiton,
M. et M^{me} Michel Pinget, Georges Rabaroux, Michel Reynaud, René Sallé,
Bernard Tisé, Henri Turier, Martine Wambergue.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 29)

Il s'agit d'Alexis de Tocqueville (1805-1859), dans *De la démocratie en Amérique II*
(Robert Laffont, « Bouquins », 1986, p. 472).

Solution des mots croisés (p. 30)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	A	R	I	T	A	T	I	V	E
2	H	U	I	T	R	I	E	R	E	S
3	A	T	R	I	A		L	E	N	T
4	R	E	A	N	I	M	E		T	I
5	I	L		E	T		P	T		V
6	T		E	R		C	H	E		A
7	A	E	R	A	T	I	O	N		N
8	B	A	T	I		I	N	U	I	T
9	L	U	I	R	E		A	E	R	E
10	E	X	P	E	R	T	I	S	E	S

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Pour découvrir les sens d'un mot au fil du temps, il faut lire l'article que **Pierre Avenas** publie, chaque mois, dans *La Jaune et la Rouge*, revue des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique. Ces articles d'étymologie sont accessibles en ligne. Les trois derniers ? : « entreprise », « histoire » et « logistique ».

– Avec *Dans le fauteuil du quatrième rang* (France Univers, « Les dictionnaires du Bon Plaisir », 2021, 216 p., 19 €), **Michel Mourlet**, éminent théoricien du cinéma et de l'audiovisuel, nous offre ses notices sur deux cents films des années 1968-1981. Ces notices sont issues de divers magazines et revues.

– *Geôle à ballons*, deuxième roman d'**Yvan Gradis** est « garanti sans fautes d'orthographe, sans anglicismes, sans écriture inclusive » et est téléchargeable sur le site de Librinova (coût : 2,49 €). La version papier est disponible chez cet éditeur (137 p., 12,90 €).

– Sous le pseudonyme **Yann-Gaël Stéphan-Marceau**, un nouvel adhérent, ancien professeur de lettres, publie *Nos élites prises en faute(s)*

(Édilivre, 320 p., 22,50 €) qui répertorie les fautes de français de divers politiciens ainsi que de présentateurs, chroniqueurs, journalistes..., non par agressivité, mais pour les inviter à plus de rigueur, et, pour les y aider, l'auteur rappelle « *les points de grammaire, de vocabulaire et de conjugaison...* ».

– Les poèmes d'**Achour Boufetta** dans *Entre nous* sont « *un appel à la vie, un hymne à l'Homme et à la Nature* », affirme **Joël Conte** dans sa préface (Édilivre, 98 p., 11 €). Le correspondant de la délégation DLF d'Algérie nous annonce aussi la publication, chez le même éditeur, de *Quelques nuances de la langue française*.

– **Alain Ripaux** vient d'éditer le numéro 6 de sa *Revue francophone d'information*. (84 p., 8 € + 4 € de port). Ce numéro est consacré, entre autres, à la situation de la langue française au Québec. Pour soutenir l'action de **Francophonie Force Oblige**, il lance un appel à cotisation. Commandes et renseignements : ripauxalain@gmail.com.

AUTRES PUBLICATIONS

– Le *Bulletin de l'Académie nationale de médecine* (octobre 2021) : un groupe

de travail francophone (GTF) a mis en place un processus pour l'adaptation au français et aux pays francophones de la terminologie internationale dans le domaine des échinococcoses (maladies dues à des parasites).

– Le même (décembre 2021) a fait l'éloge du professeur Yves Pouliquen (1931-2020) : « *L'ophtalmologie se réveille orpheline* ». Nos amis se souviennent qu'Yves Pouliquen, de l'Académie française, a été notre invité au déjeuner du 21 octobre 2008, pour son livre *Le Médecin et le Dictateur* (Odile Jacob).

– À lire notamment dans *Art et poésie de Touraine* (hiver 2021) quatre beaux poèmes de **Guy Péricart**.

MÉDIAS

– *Courrier international* (18 novembre), dans « Les toqués de la langue française », consacre un article à ce que « *la presse étrangère écrit de meilleur et de pire sur l'Hexagone* » et se demande entre « *“iel”, “toc” ou “hop” quel est le pire envahisseur* » de la langue française. (Article transmis par **Philippe Jullian-Gaufrès**.)

– *Herodote.net, le média de l'histoire* (21 novembre)

Vie de l'association

interroge : « *Le Robert est-il allé trop loin en introduisant dans son dictionnaire le pronom "iel" ?* » et annonce qu'**Isabelle Grégor** « rebondit sur cette polémique qui se répand comme un feu de brousse et se demande qui en fera son m-iel ! »

– **Daniel Joly** nous signale que **Le Progrès** (18, 20 et 22 novembre) a donné une place aux défenseurs de la langue française dans « Le Courrier des lecteurs ». L'un critique l'emploi des verbes « *impacter, challenger, booster* », les autres, l'introduction du pronom « *iel* » dans **Le Robert**.

– **Le Figaro** (19 novembre) : **Jean-Marie Rouart**, de l'Académie française, écrit : « *La volonté d'introduire le pronom factice "iel" comme fait le dictionnaire Robert, n'est que la queue de comète de la pression exercée par les tenants de l'écriture inclusive.* »

– **Le Point** (22 novembre) : entretien d'**Alain Borer** avec **Gabriel Bouchaud**, intitulé « Valider le pronom "iel" est un acte d'autocolonisation ». « *Pour l'écrivain, la décision du "Robert" est consternante, dans la mesure où elle vassalise encore un peu plus la langue française à l'anglais.* »

– **Marianne** (19-25 novembre) sous le titre « Cette langue qu'ils assassinent », le lecteur **Philippe Caner** peste « *contre : l'usage permanent et envahis-*

sant de l'anglais dans la vie de tous les jours ». (Article transmis par **Évelyne Abarbanell Stransky**.)

– **Marianne** (26 novembre-2 décembre) : à lire, l'article de **Guy Konopnicki**, qui explique l'inutilité du pronom « *iel* ». (Transmis par **Jean Laquerbe**.)

– **La Croix** (29 novembre) : un article intitulé « Je pense que le pronom neutre "*iel*" ne va pas rester », par **Mariette Darrigrand**, sémiologue, autrice de **Comment les médias nous parlent (mal) : Contre le pessimisme médiatique et ses effets politiques** (Les Pérégrines, 2014, 76 p., 12 €).

– **La Croix** (3 décembre) : **Amine Kadi** affirme dans « L'offensive de l'Algérie contre la langue française » : « *En guise de riposte aux critiques d'Emmanuel Macron contre l'Algérie et ses dirigeants en septembre, Alger s'attaque à l'usage du français dans le secteur public et à son enseignement dans les écoles privées.* »

– **Le Figaro** (7 janvier) : la philosophe **Chantal Delsol** affirme que « *la pensée dite inclusive a un besoin urgent de condamner et d'assujettir [...]. Ainsi l'inclusion est tenue d'exclure sans cesse ses opposants* ».

– **France 5** (26 janvier) : la langue française était à l'honneur dans « La Grande Librairie » de **François Busnel**.

Erik Orsenna, de l'Académie française, et **Bernard Cerquiglini** y ont présenté leur **Mots immigrés** (voir p. 68), le romancier **Tonino Benacquista** a prouvé que la langue française a sauvé sa vie. Nous lirons donc son **Porca Miseria** (Gallimard, « Blanche », 2022, 208 p., 17 €). La linguiste **Aurore Vincenti** participait aussi à cette émission.

– **Le Figaro** (29-30 janvier) : **Élisabeth Quin**, qui anime quotidiennement « 28 minutes » sur Arte, déclare son penchant pour la langue française : « *J'aime cette langue, je suis meurtrie quand je l'entends maltraitée.* »

– **France Inter** (1^{er} février) : dans « Grand bien vous fasse », il faut écouter « Les choses (presque) vues », chronique d'**Éric Libiot**, qui, vers la fin de l'émission (40 minutes et 15 secondes), affirme que « *"en" parasite la langue française* » : « *en charge* », au lieu de chargé de, « *en capacité* », au lieu de capable de, etc.

– **La Croix** (14 février) : l'article de **Céline Schoen**, titré « À Bruxelles, le français veut retrouver ses lettres de noblesse », explique à quel point « *la tâche est herculéenne* ».

– **Le Figaro** (15 février) consacre sa une et ses pages 2 et 3 au rapport publié par l'Académie française à pro-

pos des innombrables anglicismes « figurant sur les sites ou dans la communication des institutions, entités territoriales, universités, musées, entreprises et sociétés, de statut public ou privé ». **Hélène Carrère d'Encausse**, secrétaire perpétuel, « déplore cette vogue qui va à l'encontre des intérêts de la langue française et alerte sur un risque de "fracture sociale et générationnelle" ». Les académiciens qui ont préparé ce rapport sont **Dominique Bona**, **Gabriel de Broglie**, **Florence Delay**, **Michael Edwards**, **Amin Maalouf** et **Danièle Sallenave**.

– Le 15 février, ont présenté ce rapport : **Actualitte.com**, **Le Point.fr**, **Mediapart.fr**, **BFMTV.com**, **CNews.fr**, **TF1**, **franceculture.fr**, **Lorient le jour.com**, **Telesrama.fr...**

FÉLICITATIONS

– Dans sa chronique pour **L'Express.fr**, **Michel Feltin-Palas** fait l'éloge de **Donald Lillistone** et affirme que dans **Le piège du tout-anglais expliqué aux Français par un Anglais** (voir p. 66), « essai rédigé – en français – d'une plume alerte et claire, il alerte ses compatriotes de cœur sur les dangers du tout-anglais et en profite pour démonter avec brio quelques idées reçues ».

– « Les sites de la Renaissance française, de la Légion d'honneur et celui de Culture Top informent leurs lecteurs et

auditeurs de ce livre important pour l'espace francophone », nous dit **Axel Maugey** de son **Gaston Miron : le poète et le politique. Un amoureux de la langue française** (Éditions Unicité, 2021, 124 p., 14 €).

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– Pour faire connaître **Les Irréductibles Mots gaulois dans la langue française**, (Éditions Lemme EDIT, 2020, 156 p., 19 €), **Jacques Lacroix** a enregistré une nouvelle vidéo qui « traite des mots en rapport avec l'économie » (transports, commerce, charpenterie, boissellerie, métallurgie, tonnellerie). Le lien figure sur le site de DLF.

– **Évelyne Abarbanell Stransky** a écrit à **La Nouvelle République** pour protester contre l'utilisation de « boosté » dans un de ses titres, « car "to boost" se traduit par : stimuler, renforcer, augmenter, doper, dynamiser, relancer... selon le contexte ».

– Merci à **Bruno Dewaele**, chroniqueur de langue pour **La Voix du Nord** et **Lire Magazine littéraire**, qui nous a envoyé des vœux très amusants. Nous parlerons dans le prochain numéro de son blogue : « Par mots et par vaux ».

– **Alain Sulmon** a écrit au président d'Alès Agglomération et au maire d'Alès concernant, une nouvelle

fois, l'abus des anglicismes dans la revue **Alès Agglo** du mois de décembre, dont le mot « coworking », « alors que le site officiel FranceTerme stipule qu'il s'agit de cotravail, ou d'espace de travail partagé ou encore de partage de bureaux ».

– Le sujet des dernières conférences d'**Axel Maugey** était alléchant : « Molière et le pouvoir » (9 février), « Les femmes d'esprit » (9 mars). Reste à noter sur votre agenda « Léopold Sédar Senghor », le 18 mai, à 19 heures, en l'hôtel de M^{me} du Barry, à Versailles, ou « Gaston Miron et la poésie québécoise », le 7 juin (conférence pour le Cercle Richelieu-Senghor).

– **Véronique Lesage Piccolin** nous signale qu'Avenir Nature et Traditions, association dont elle est vice-présidente, organise, le 11 septembre, à Junas, la 7^e édition de **Livres sur Cours** et y invite DLF, en particulier les représentants de la délégation du Gard.

– **Jean-Pierre Colignon** préparera des animations pour le Salon du livre du Grand Narbonne : un concours-quiz sur la langue française le samedi 11 juin, et des animations-jeux, toujours autour du français, le samedi après-midi et le dimanche matin 12 juin.

Corinne Mallarmé



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

..... Vous avez connu Défense de la langue

Services que vous pourriez rendre à française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	46*	49
Cotisation couple avec abonnement	49*	52
Cotisation sans abonnement	27*	27
Abonnement seul	38	44
Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	75	80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



PROCHAINES RÉUNIONS

Rassemblement au Panthéon

dimanche 20 mars 2022, à 14 heures (voir *DLF* n° 282, p. VI).

Assemblée générale et déjeuner samedi 2 avril 2022.

Rappel (voir *DLF* n° 282, p. VIII et IX, et 3^e de couverture).

Conférence et déjeuner : jeudi 12 mai 2022

« Les joyusetés de la langue française », tel est le thème que développera, le 12 mai, à midi, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e, M^e Hippolyte Wouters, auteur de nombreuses pièces de théâtre et de plusieurs ouvrages, dont *L'humour du côté de chez Proust* (Éditions Glyphe, 2016) et *Cent Rimes & Raisons* (Éditions L'Éventail, 2020).

Cette conférence sera suivie d'un déjeuner à 13 heures (prix : 38 €).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e.

Prix Richelieu : jeudi 9 juin 2022

Nos prix Richelieu 2020, 2021 et 2022 seront décernés le jeudi 9 juin 2022, au cours d'une réception, de 18 à 20 heures (participation 28 €), dans le salon Édouard-Bonnefous de l'Institut de France, 23, quai de Conti, à Paris-6^e.

Le nombre de places étant très limité (distanciation physique oblige !), ne pourront participer à cette cérémonie que les premières personnes qui joindront leur chèque à leur demande d'inscription..

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e.

Objectifs de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

